

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 30 avril au 6 mai 2010 - N° 6312 - 59^{ème} année



4^{ème} édition

FÊTE DU CHEVAL

village d'Ocana

22/23 MAI 2010

Démonstrations de manèges, Poney de travail et de loisir, ballet, hâris bal

CONCOURS CHEVAL CORSE

2 soirées musicales corsées
Samedi soir: Mèchoui
Dimanche soir: Veau à la broche
contact 06 30 52 75 47

RENDEZ-VOUS

LA FÊTE DU CHEVAL D'OCANA MET À L'HONNEUR L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE DE CORSE DU SUD. UN PARTENARIAT ORIGINAL ALLIANT PASSION DU CHEVAL ET OUVERTURE SUR LES AUTRES.



LITTÉRATURE

Zoom sur «Désespérer Copenhague», le livre inclassable de Jean-Paul Scriveri



ATHLÉTISME

Le complexe sportif de Montesoro en habits de gala pour la Coupe de Corse



AUTOMOBILE

Rallye de la Côte des Nacres : Giovanni et Stoyanovitch, leaders, confirment

L'Orezza Cup fait la part belle au football casinçais

Les vendredi 30 avril, samedi 1^{er} et dimanche 2 mai, l'**Orezza Cup** mettra en lice sur le **stade de Folelli** les catégories débutants, poussins, benjamins et **U15**. Il s'agit de la deuxième édition de ce tournoi qui a pris la coloration des **eaux d'Orezza** pour la deuxième année consécutive mais qui a lieu traditionnellement durant le week-end du premier mai depuis que le football à **Folelli** rime avantageusement avec jeunesse.

Une idée à laquelle la société des **Eaux d'Orezza** a volontiers adhéré en s'investissant depuis deux ans maintenant dans cet événement sportif nommé «**Orezza Cup**». Un rendez-vous de première importance pour l'équipe dirigeante de la société installée à **Rapaghju**, au cœur du palais vert, comme l'a souligné son directeur **Jean-Paul Massiani** : «*L'eau d'Orezza fait partie du patrimoine de la jeunesse corse et il nous est apparu opportun de lui faire découvrir ses richesses et son impact dans le développement économique de sa micro-région*». Une invitation retenue par les joueurs de **Marc Biamonte**, qui se sont rendus sur le site des **eaux d'Orezza** pour une visite guidée qui n'a pas manqué de pétillant.

Le reste est question de football et c'est le **stade municipal de Folelli** qui en est le théâtre durant ce week-end du premier mai.



Les jeunes footballeurs casinçais ont découvert le site des eaux d'Orezza en marge de l'Orezza Cup

Eductour SNCM

Escapade de printemps en Corse et escale en Costa Verde



Pause café dans les jardins de la Maison du Développement de la Costa Verde

Dans le cadre de ses actions de promotion, la **CCI 2B** en partenariat avec la **SNCM** a eu le plaisir d'accueillir dernièrement trente agents de voyage du tour opérateur «**Via Corsa/Ferrytour**» venus pour l'occasion des quatre coins de **France**. Au programme de cette escapade de printemps : deux journées de découverte «*sur mesure*» des atouts touristiques de la microrégion. Un large tour d'horizon qui a mené les participants de **Bastia** à la **Côte Orientale**, en passant par **Corte** ou bien encore **Saint Florent**.

Sur deux jours, ce ne sont pas moins de sept établissements hôteliers qui ont été visités. Ces établissements sélectionnés par la **SNCM**, sont tous présents dans la brochure **Ferrytour Via Corsa**, réseau auquel sont affiliés les agents de voyage participants. La découverte «*in situ*» des territoires et de leurs infrastructures représente une manière optimale de faire connaître aux prescripteurs les produits qu'ils vendent. Il s'agit d'une plus-value indéniable qui leur permettra un conseil détaillé auprès de leurs clients ayant une véritable influence sur la décision de ces derniers.

AU SOMMAIRE

4 *D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire*



6 **RENDEZ-VOUS**
4^{ème} édition de la Fête du cheval d'Ocana sous le signe de l'originalité, avec, à l'honneur, l'Association des Paralysés de France de Corse du Sud

8 *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*

9 *Savoir-faire : coup d'oeil du côté de Perelli d'Alisgiani et d'Aleria*

10 **FOCUS**
Mobilisation intersyndicale et du député Gandolfi-Scheit pour le maintien des services centraux de l'IGeSA à Bastia



ANNONCES LÉGALES

DIRECTION - ADMINISTRATION :

Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :

Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :

NTI.com/Associu di Stampa Corsa

22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI

(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION

Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA



L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

Entre nous

Par Pierre Bartoli



● **L'esprit des Verts** n'habitait décidément pas Gerland, le mardi 27 avril 2010 face au Bayern. L'esprit bourgeois des Lyonnais a permis à l'équipe de Rummenigge de conforter l'avance prise à Munich. A aucun moment, l'esprit de révolte n'est venu perturber l'équipe allemande.

Une image de l'apathie qui frappe notre pays dans de nombreux domaines dont le sport demeure un révélateur d'excellence.

Les nantis se contentent du paraître et justifient toujours leur manque de combattivité ou de saine agressivité.

Le sport français souligne cette tendance pernicieuse qui gangrène la société française. Il manque à cette dernière le goût de la victoire, laquelle ne doit rien qu'à soi-même, à ses efforts, à son travail.

Le culte de la facilité, de la débrouillardise, de l'opportunisme, finit par scléroser les forces vives et génère un climat mortifère par lequel on vient à considérer la défaite comme normale, voire inéluctable. L'esprit d'abandon, le regard tourné vers l'extérieur deviennent une constante de la mentalité nationale. Mentalité qui perdure comme si la France était condamnée à se résigner, à jouer les utilités avec, en toile de fond, une certaine nostalgie d'un autrefois lointain.

● **La Corse a des valeurs ancestrales** et des coutumes où l'hospitalité est la règle.

Dans les années 50, les moines du couvent Saint Damien, à Sartène, abritèrent et accompagnèrent jusqu'à son dernier sommeil le «bandit Muzzarettu» qui s'était réfugié chez eux sans jamais avoir été inquiété par la police, laquelle savait mais respectait ce droit d'asile sinon écrit, du moins reconnu.

Sans avoir à juger des raisons qui ont motivé cette situation, la chanteuse Patrizia Gattaceca, en logeant chez elle Yvan Colonna, n'a fait que se situer dans la logique de cette coutume ancestrale d'hospitalité envers qui se trouve en difficulté. Le droit coutumier, en Corse, implique pareille attitude qui ne veut pas dire complicité ! Le procès qui se déroulera les 19, 20 et 21 mai 2010 devant la 16ème chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour se poursuivre les 26, 27 et 28 mai, émeut déjà toute la Corse, sensible à cet environnement exceptionnel de la société insulaire, sauf à prouver une autre réalité que la personnalité de Patrizia Gattaceca ne permet pas d'envisager !

NOS DEUILS

La famille de notre ami, Krimau El Majouti, CTS Athlétisme pour la Corse, a eu l'immense douleur de perdre Farid El Majouti, à Lille.

En cette douloureuse circonstance, avec la Ligue Corse d'Athlétisme, les Comités Départementaux, l'ensemble des clubs et des athlètes, notre journal et, en particulier, l'Athlétic Jeunes Bastia, présentent à Krimau, aux familles touchées par ce deuil, ses sincères et amicales condoléances.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 21 AVRIL

Démolition obligée

On apprend que le **Conseil d'Etat** vient de rejeter le pourvoi en cassation de **Maurice Catoni**, propriétaire de l'hôtel-restaurant «**Le Caribou**», à **Porticcio**, dans le **Cap Corse**. Celui-ci est donc condamné à remettre en état la part du domaine public maritime de la commune de **Cagnano** sur laquelle il avait fait illégalement construire quais, ponton et mur de soutènement.

Légion dans la ligne de mire

Le sergent chef **Mako Mochizuki**, du 2^{ème} **Rep** de **Calvi** est jugé par le **tribunal correctionnel de Bastia** pour avoir gravement blessé un de ses subordonnés, l'élève caporal **Mraz**, en lui tirant à blanc dans les parties génitales sous prétexte que celui-ci n'aurait pas suivi ses ordres. Délibéré attendu le 11 mai.

Happy end

La demande de régularisation de **Mohamed Fadli** est acceptée. Ce professeur d'anglais qui avait fui l'**Algérie** en 1992 et vivait et travaillait en **Corse** depuis 5 ans, était sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

JEUDI 22 AVRIL

Généreux Corses

Corse-Matin publie les chiffres du Téléthon 2009 : en **Corse**, 700 918 euros ont été récoltés, dont 288 028 en **Corse du Sud** et 412 890 en **Haute-Corse**, ce département progressant encore par rapport à 2009. C'est 34 322 euros de moins qu'en 2008 mais assez pour placer l'île dans le trio de tête des régions de **France** les plus généreuses.

Verts dans le fromage

Corse-Matin se fait l'écho d'une campagne lancée par **Greenpeace** à l'encontre d'une quinzaine de fromages français réputés, dont le fameux brocciu. Ceux-ci pourraient contenir des **OGM**.

Autour de Xavier Orsini

Les avocats de **Xavier Orsini**, cet adolescent de 15 ans qui a passé 4 mois en détention après sa mise en examen dans le cadre d'un attentat contre une boulangerie le 9 décembre près de **Bastia**, montent au créneau, dénonçant le placement de l'adolescent dans un centre éducatif renforcé sur le continent. «*Une décision inique, selon eux, prise contre l'avis du juge d'instruction*».

VENDREDI 23 AVRIL

Tentative de meurtre

Alors qu'il se trouve dans la rue avec son chien, dans le quartier de la **Cité Aurore**, un homme d'une quarantaine d'années, connu des services de police, est grièvement blessé par balles au visage et au thorax. La victime sera transférée sur Nice par avion sanitaire, les circonstances de cette tentative de meurtre restant floues.



Départ au Département

Alors que, par communiqué, **Pierre Guidoni** vient d'annoncer son ralliement à la majorité départementale, le **Conseil Général de Haute-Corse** tient sa 1^{ère} session post électorale (Régionales) et sa dernière avant l'élection du nouveau Président. **Paul Giacobbini** y dira son émotion de quitter son poste après 12 ans d'exercice (incompatibilité des mandats oblige), la relève devant s'effectuer, compte tenu des recours engagés auprès du **Conseil d'Etat**, en début d'été 2010. Présentés à la place du Président : **Joseph Catelli**, **Jean Motroni** et **Paul Peraldi**.

Délit de langue ?

Le **Tribunal Administratif de Bastia** examine la requête en annulation du **Préfet de Haute Corse** datant du 23 juin 2009 et relative à une délibération du **conseil municipal de Galéria** préconisant la tenue de séances publiques municipales en langue corse, une fois sur deux. Le délibéré sera rendu le lundi suivant, le **Tribunal administratif de Bastia** donnant raison au **Préfet de Haute-Corse** pour annuler cette délibération. Les nationalistes réagiront à cette décision.

Folie de l'amour ?

José Da Silva Barreto est condamné à 5 ans de prison pour avoir mené dans la région de **Propriano**, entre 2004 et 2009, une série d'attentats visant des entrepreneurs en bâtiment de nationalité portugaise, dont, plus particulièrement, **Pedro Gomes Pedrosa**. L'homme aurait agi par amour pour la femme de ce dernier, sœur jumelle de sa propre épouse. Il aurait par ailleurs tenté une extorsion de fonds auprès de la principale victime de ses exactions. Deux complices seront condamnés avec lui.



REMOUS AU SERVICE RÉANIMATION DE L'HÔPITAL DE BASTIA

VENDREDI 23 AVRIL

Incendie criminel

Un restaurant cortenais en construction appartenant à la société **Anghjulella** est détruit par un incendie d'origine criminelle.

Violence à l'école

Une professeur de mathématiques rattaché au **collège de Biguglia** est frappé par la grand-mère d'un élève et blessé à la main, en raison d'une annotation portée sur le carnet de correspondance. Une suspension des cours dans l'établissement et un dépôt de plainte pour coups et blessures s'ensuivront et la grand-mère, poursuivie pour «violences avec ITT égale ou supérieure à 8 jours sur un enseignant» sera condamnée à deux mois de prison avec sursis et à une peine d'amende.

Prise de stup en Balagne

Un habitant de **Carcassonne** de 24 ans est condamné en comparution immédiate à 4 ans de prison et écroué à **Borgo**. Contrôlé par les douaniers à sa sortie de bateau sur le port d'**Ile Rousse**, le samedi précédent, il était en possession de 4kg de cannabis et de 254 g de cocaïne.

Au pied du mur

La **Mairie de Bastia** tient une conférence de presse pour faire état de sa colère concernant la lenteur des travaux effectués dans la **rue Gabriel-Peri**, sur le site de l'ancien hôtel «**Ile de Beauté**» où un mur s'était effondré en décembre 2008. Elle lance un ultimatum au propriétaire de l'immeuble en charge desdits travaux.

SAMEDI 24 AVRIL

Pour dénoncer la violence

Plus de 300 personnes défilent à **Propriano** aux côtés de la famille de **Charles Giacomoni**, à la mémoire de ce pêcheur-restaurateur de 60 ans abattu sur la route de **Viggianello** le lundi précédent quelques heures après **Dominique Michelangeli**, 71 ans, victime d'un guet-apens sur une petite route menant à **Tizzano**.

DIMANCHE 25 AVRIL

Triste souvenir du Nebbiu

Alors qu'un peu partout on célèbre la **journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation**, une cérémonie commémorative est organisée par la **municipalité de Rutali**, en mémoire des cinq personnes qui, un an plus tôt, avaient péri dans le crash du **Dragon 2B**.

LUNDI 26 MARS

Loin du petit train train

Les rotations assurées par les autocars pour pallier la défaillance des six **AMG 800** arrêtés depuis février 2010 sont suspendues par la **Direction des CFC** qui ne veut pas mettre à mal ses finances. Une décision condamnée par la **CTC** comme étant contraire aux obligations de service public dont les **CFC** sont délégataires. Le lendemain, **Corse-Matin** publiera un extrait du courrier adressé trois jours plus tôt par **Paul Giacobbi** au président de la **SNCF** et demandant à ce dernier que l'équipe technique que celui-ci a accepté de missionner soit constituée et rendue opérationnelle au plus vite. Quant au service des autocars, il redeviendra effectif dans les 24h, dans l'attente d'une réunion devant décider de qui assumera son coût.

Dossier énergétique

Une réunion se tient en **préfecture de Corse** au cours de laquelle les services de l'**Etat** confirment aux élus insulaires l'alimentation au gaz de la future **centrale EDF** de la région ajaccienne. Concernant la future **centrale de Lucciana**, elle démarrerait au fuel lourd pour passer ensuite au gaz. Ce dont doutent les associations **A Sentinella** et **Aria Linda**. Ces dernières précisent en effet : «*Il suffit d'aller sur internet pour savoir qu'EDF (par le biais de sa filiale des îles) a lancé un appel d'offres européenne pour 14 centrales au fuel lourd destinées à équiper les DOM et la Corse*».

MARDI 20 AVRIL

Grève en réa

Déçu par les négociations poursuivies jusque-là avec la **Direction** et par la proposition de recrutement d'une infirmière en CDD, le service de réanimation de l'**hôpital de Falconaja**, à **Bastia**, entame une grève à l'appel de la **CGT**. Ses revendications : 2 infirmières de plus et une meilleure répartition de lits entre soins intensifs et réanimation, 8 lits en réanimation et 3 en soins intensifs en lieu et place de 6 sur l'ensemble de la **Haute-Corse**.

Election agricole

Succédant à **Etienne Suzzoni**, **Jean-Marc Venturi** est élu, avec 22 voix sur 43, **Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse** et reprend, par la même occasion, le fauteuil de président régional, au grand dam de son adversaire, **Joseph Colombani**.

4^{ème} édition

FÊTE DU CHEVAL

village d'Ocana

22/23 MAI 2010

Démonstrations de maniabilité
Reprise de travail, tri de bétail,
barrel, horse-ball

CONCOURS
CHEVAL CORSE
dimanche 23 mai à partir de 14h

2 soirées musicales corses
Samedi soir: Méchoui
Dimanche soir: Veau à la broche

contact 06 30 52 75 47



RENDEZ-VOUS / PAR JEANNE BAGNOLI

4^{ème} édition de la Fête du cheval d'Ocana L'APF, invitée



L'Association des Paralysés de France de Corse-du-Sud est à l'honneur de la fête du cheval d'Ocana grâce à un partenariat original qui allie la passion du cheval et l'ouverture sur les autres. Une belle initiative qui a fait ses preuves l'an dernier et qui est renouvelée en 2010. Entretien avec Dominique Peduzzi Mariani, conseil en communication, formatrice et coordinatrice du projet en partenariat avec l'APF, l'école d'Ocana, Corsica télé et la Fête du Cheval d'Ocana.

► Depuis l'an dernier, l'Association des Paralysés de France est à l'honneur de la fête du cheval d'Ocana. Cette manifestation est originale et permet, grâce à la passion du cheval, de s'ouvrir aux autres et plus particulièrement aux personnes souffrant de handicaps. Comment l'idée d'une collaboration est-elle née ?

En 2008, après la 2^{ème} édition de la Fête du cheval d'Ocana, les organisateurs ont décidé de créer un Comité de Foire spécialement dédié à la Fête du cheval. C'est à ce moment qu'ils ont fait appel à mes services en qualité de conseil en communication.

Après avoir fait le constat qu'il fallait à la fois pérenniser la Fête du cheval (authentique moment d'échange et de partage autour de la passion des chevaux), il m'a semblé indispensable d'inscrire la Fête du cheval d'Ocana dans une dynamique d'ouverture, ouverture aux autres, à l'autre dans ce qu'il peut avoir de différent. Ainsi, lors de la

constitution du Comité de foire, j'ai inscrit dans les statuts du Comité de foire que son objectif était, certes, «de promouvoir tout type d'activité relative au cheval et à son environnement» mais aussi «d'œuvrer pour l'insertion» en accordant une place d'honneur à une autre association à l'occasion de la Fête du cheval. J'ai alors pris contact avec Marie Leonis, directrice de la délégation de Corse du Sud de l'Association des Paralysés de France (APF) pour lui présenter la Fête du cheval d'Ocana et lui détailler la démarche : association de l'APF au dispositif de communication de la Fête du cheval, accueil gratuit des membres de l'APF, mise à disposition de stands pour présenter l'APF, accueil des établissements spécialisés...

► Pouvez-vous nous présenter le Comité de foire et son action ?

Le Comité de Foire Fête du cheval d'Ocana organise le week-end de Pentecôte (cette année les 22 et 23 mai 2010) un grand rassemblement autour de la passion du cheval et des équidés. Il faut dire qu'à Ocana le cheval est une tradition à double titre : d'une part, nombreuses sont les familles qui en possèdent pour le simple plaisir de se promener sur les chemins alentours - sentiers que le Comité de foire a parfois contribué à rendre à nouveau accessibles- ; De plus, Ocana est un village de tradition agro-pastorale et les équidés (âne, mulet ou cheval..) étaient de précieux auxiliaires notamment

al d'Ocana

d'honneur



Programme

- ✓ Promenades à cheval
- ✓ Spectacle équestre espagnol
- ✓ Spectacle équestre «*de feu et de nuit*»
- ✓ Défilé des cavaliers dans le village dimanche matin
- ✓ Balades à poney
- ✓ Promenades en calèches
- ✓ Carrousel
- ✓ Dressage
- ✓ Démonstration de forge et de maréchalerie
- ✓ Danse et atelier d'initiation à la danse country
- ✓ Stands (les stands sont mis gratuitement à disposition des exposants)
- ✓ Soirées musicales corses samedi 22 et dimanche 23 mai



L'édition 2009 en quelques chiffres

- ✓ 2 800 visiteurs
- ✓ 61 cavaliers
- ✓ 2 calèches
- ✓ 851 voitures
- ✓ 252 convives ont dégusté le veau bio à la broche samedi 30 mai
- ✓ 112 personnes pour le méchoui dimanche 31 mai
- ✓ 1 800 litres d'eau consommés le jour de l'inauguration de la Fête du cheval



lors de l'estive. Cette quatrième édition innove en présentant des démonstrations de «*horse ball*», de tri de bétail, de maniabilité ainsi qu'un concours «*cheval corse*» au cours duquel seront appréciées race, monte et allure. Cavaliers et montures viennent de toute la **Corse**. Durant les deux jours, il sera proposé aux visiteurs promenades à cheval et à poney (encadrées par des professionnels agréés), promenades en calèches, démonstrations de débouillage, barrel, carrousel ainsi qu'ateliers de danse country. Les dîners des 22 et 23 seront animés par des chanteurs corses tandis que les spectateurs pourront assister à un spectacle équestre en nocturne sur le thème du feu.

► **De nombreuses animations sont organisées à destination des plus jeunes. Les pensez-vous plus réceptifs au message que vous véhiculez ?**

La **Fête du Cheval d'Ocana** est festive avant tout, familiale et tout public, c'est le reflet de la convivialité qui règne entre les membres du **Comité de Foire** présidé par **Jean-Dominique Muraccioli**, exploitant agricole ocanais et amateur de cheval.

Concernant les enfants, ce sont les citoyens de demain. Il est primordial de largement les informer car ce sont les acteurs de l'avenir. Leur sensibilisation à des thématiques aussi différentes que le développement durable, l'insertion, l'ouverture aux autres... est de notre responsabilité d'adulte.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF
À LA FÊTE DU CHEVAL D'OCANA
CONTACTER LE COMITÉ DE FOIRE
AU 06 30 52 75 47**

SOLARO : Réouverture de la BM et du P@m

Après la fermeture temporaire de la bibliothèque municipale et du Point d'Accès Multimédia, ceux-ci rouvriront leur porte dès le lundi 3 mai à 10 heures.



Et fermeture de la déchetterie

En raison de l'adhésion de la commune au service de recyclerie de Ventiseri, les habitants du village sont informés que la déchetterie du village fermera définitivement ses portes à compter de la fin du mois d'avril. La déchetterie de Ventiseri est évidemment à leur disposition.

VICO : Amis du couvent Saint-François

Les amis du couvent Saint-François tiendront leur assemblée générale annuelle le dimanche 2 mai à 15 heures 30 en la salle Albini du couvent. Le parking est assuré. Au programme de cet après-midi : présentation et discussion des divers rapports moraux et financiers, ainsi que rapport d'activité de l'année écoulée et projets pour les années à venir. Outre les questions diverses, le bureau sera renouvelé à cette occasion. La présence des adhérents est souhaitée.



LUCCIANA : Fiera di a Canonica

Le comité d'action et de valorisation culturelle de la commune de Lucciana, ainsi que l'office du tourisme de Lucciana-Mariana mettent en place la traditionnelle Fiera di a Canonica les 22, 23 et 24 mai. Pour les artisans désireux de s'inscrire à cette manifestation, les bulletins d'adhésion peuvent être retirés à l'office de tourisme de Lucciana-Mariana. Pour tous renseignements, contactez un responsable au 04 95 38 43 40 ou par email otlm@orange.fr.

MARINA DI FIORI : Stages de sports nautiques

Des stages de voile se déroulent jusqu'au 7 mai, à l'école de voile Les Fauvettes, route de Marina di Fiori. Ces stages sont ouverts à tous sans distinction d'âge ou de niveau. Des stages d'optimiste et jardin des mers dès 4 ans seront mis en place de 10 heures à 12 heures 30. Pour les autres demandes (catamaran et planche à voile) l'école s'adaptera aux souhaits des élèves. Inscription et renseignements : 04 95 70 01 40.



CERVIONI : Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai sera célébrée à Cervioni dans la matinée ainsi qu'à Valle di Campuloru dans l'après-midi. Un repas est organisé par le restaurant U Casone dans la salle du collège Philippe Pescetti. Le tarif de ce repas est fixé à 28 euros. Les personnes souhaitant y prendre part peuvent s'inscrire avant le 4 mai auprès de James Metais au 04 95 38 18 77.

LECCI : Aide à domicile et portage de repas

Le CORSSAD Solenzara qui s'occupe de l'aide à domicile, des portages de repas, de téléalarme, et de garde d'enfants à domicile vous informe que les permanences d'information pour le public se dérouleront chaque premier vendredi du mois, à partir du 7 mai, à la mairie de Lecci, de 9 heures 30 à 11 heures 30. Pour plus d'informations contactez un responsable au 04 95 35 19 08.



SARTÈNE : Déclaration de surface 2010

La chambre d'agriculture de corse du sud met en œuvre un accompagnement pour les exploitants dans la réalisation de leur dossier. Les agriculteurs n'ayant pas de modification à apporter à leur déclaration peuvent contacter la chambre d'agriculture pour prendre rendez-vous avec un technicien au 04 95 29 26 07. Les exploitants qui ont des modifications à faire pourront contacter la DDTM au 04 95 51 86 01.



DE CAMPILE : Jean-Mathieu Pasqualini honoré

Le village de Campile est très fier de nous faire part de la nomination de Jean-Mathieu Pasqualini, Directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel de l'Académie française, au grade de Chevalier de la légion d'honneur. Nous présentons nos très vives félicitations à l'heureux récipiendaire.



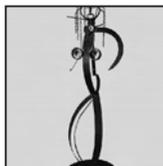
LURI : Journée portes ouvertes à Cap Vert

Le conservatoire du patrimoine végétal cultivé dirigé par l'association Cap Vert met en place pour le premier mai une journée gratuite de découverte de ses jardins. À cette date seront fournis aux professionnels du tourisme des documents de promotion de l'île de beauté. Pour tous renseignements et inscriptions : 04 95 35 05 07.



MIOMO : Véronique Gabrielli expose

Véronique Gabrielli, sculptrice, exposera ses dernières créations au cours de la journée Recycl'art proposée par l'association Idée à Miomo. Rendez-vous le 16 mai dans le village, Maison Ste Hyacinthe. Voici le site Internet de l'artiste : <http://veroniquegabrielli.free.fr/>



GIALLA : Inscription scolaire

Les demandes d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire seront enregistrées à la mairie annexe d'Araggio aux dates et horaires suivants : jusqu'au vendredi 14 mai de 9 heures à 11 heures 30 et de 14 heures à 16 heures. Elles concernent les enfants domiciliés sur la commune et ayant trois ans révolus au 31 décembre 2010, non encore scolarisés et les enfants nouvellement arrivés. Les pièces réclamées lors de l'inscription sont les suivantes : livret de famille original et copie des feuillets père, mère et enfants, deux justificatifs de domicile récents, originaux et copies de facture EDF, eau et téléphone, Carnet de santé original et copies des feuillets relatifs à la vaccination, original du certificat de radiation en cas de changement d'établissement. L'inscription à la garderie pourra éventuellement concerner les enfants dont les deux parents travaillent.



PERELLI D'ALISGIANI

Une auto-entreprise aux accents du terroir

Dynamique mère de famille, **Rosette Santucci** a récemment emboîté le pas à l'auto-entrepreneuriat. Un statut qui, initié début 2009, séduit de nombreux insulaires et dont le principe répondait pleinement à ses aspirations. Installée à **Perelli d'Alisgiani** en **Castagniccia**, la jeune femme originaire de **Bonifacio** nourrit depuis l'enfance une passion dévorante pour la cuisine traditionnelle et a décidé aujourd'hui d'en faire son métier. Ce défi lui tenait à cœur et on peut dire qu'elle l'a relevé haut la main. En véritable cordon-bleu, **Rosette** donne ainsi corps à de multiples compositions artisanales symboliquement signées «**A Mora**». Des canistrelli aux cakes, en passant par les confitures, les pruneaux au vin de pays ou encore les confits d'oignons, d'oranges et de citrons à base de miel AOC de châtaignier, il y en a pour tous les goûts avec comme maîtres mots la fraîcheur, la qualité et surtout l'authenticité ! Les plus fins gourmets ne démentiront pas. Durant le **week-end de Pâques** et la dernière édition de «**Merendella in Piedicroce**», plusieurs d'entre eux étaient au rendez-vous sur le stand «**A Mora**». En attendant de prochaines expositions-ventes en plein air, il est possible de découvrir ou retrouver les délicieuses saveurs de **Rosette** via le site Internet <http://produitscorse-a-mora.fr/>. Au menu, notamment, une «boutique online» offrant à la fois facilité de navigation et sécurité de paiement. Nul doute que l'initiative recevra l'écho qu'elle mérite. Du local à l'universel...

A Mora, Produits Corses à l'ancienne,
Contact : 04.95.35.94.37.



Rosette Santucci, entourée de ses filles Anghjula et Maria, à l'occasion de Merendella in Castagniccia qui se déroule chaque année, début avril, à Piedicroce

ALERIA

Vif succès pour la 6^{ème} édition d'Art'è Gustu

Initié en 2003, **Art'è Gustu**, l'incontournable rendez-vous de l'art et du goût, a tenu sa 6^{ème} édition, le dimanche 25 avril, à l'initiative des étudiants en **Licence Professionnelle «Commerce Mention Agroalimentaire»** de l'**IUT di Corsica**. Pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec la **Municipalité**, l'événement a eu lieu sur la place de l'école de la commune d'**Aleria** avec le parrainage de l'illustre **Vincent Tabarani**, président de **Cucina Corsa**. Dégustations, expositions-ventes, ateliers enfants, chants traditionnels étaient au programme de cette manifestation qui prévoyait également, en point d'orgue, une table ronde thématisée «**Le Bio, un enjeu d'avenir pour la Corse**». Pas moins de cinquante artisans avaient fait le déplacement afin de présenter leur savoir-faire, sous le regard éclairé d'un magnifique soleil, pour la plus grande satisfaction des organisateurs. Selon **Christian Cristofari**, directeur de l'**Institut Universitaire de Technologie**, «*Art'è Gustu correspond tout à fait aux réalités du monde agroalimentaire et artisanal de la Corse. Chaque année, l'initiative en est la parfaite illustration, favorisant ainsi rencontres et échanges entre les différents acteurs de ce secteur d'activité majeur et nos étudiants*». Et d'ajouter : «*Nous remercions chaleureusement la Mairie d'Aleria, le Civam Bio Corse, Radio Corsa Frequenza Mora, Cucina Corsa, l'Altra Carri et l'ensemble des partenaires qui ont pris part au millésime 2010 d'Art'è Gustu. Par ailleurs, nous sommes ravis qu'ils aient été aussi nombreux autour de l'un des projets les plus emblématiques de l'IUT di Corsica*». Un vif succès, donc, qui incontestablement en appellera d'autres...



Record d'affluence pour l'événement organisé par les étudiants de l'IUT di Corsica, avec de nombreux visiteurs et artisans au rendez-vous

IGESA : les services centraux resteront bien à Bastia

Sur fond de réformes importantes engagées au sein du Ministère de la Défense nationale, avec réduction d'effectifs à la clé, l'annonce du changement de statut juridique de l'IGeSA n'avait pas été sans susciter de vives inquiétudes chez une partie de ses personnels insulaires craignant pour leurs emplois. Mobilisés à travers une intersyndicale, ces salariés avaient donc saisi à ce sujet le député Sauveur Gandolfi-Scheit qui n'avait pas tardé à intervenir auprès des services d'Etat concernés. Aujourd'hui, un courrier du Ministre Hervé Morin vient le confirmer : les services centraux de l'IGESA resteront bien à Bastia.



Le député Sauveur Gandolfi-Scheit, entouré des délégués syndicaux de l'IGESA

Créée par une loi de 1966, puis décentralisée à Bastia par Raymond Barre en 1981, l'Institution de gestion sociale des armées (IGeSA), placée sous la tutelle du Ministère de la Défense, était depuis ce que l'on appelle un établissement public *sui generis* (c'est-à-dire ni administratif, ni industriel, ni commercial). Cette absence de statut véritablement défini ne faisait pas la seule spécificité de l'IGeSA, puisqu'il s'agit du seul organisme national dont les directions et services centraux se trouvent localisés en Corse. Or, un décret pris le 5 janvier 2010 est venu mettre fin à 30 ans de fonctionnement « coutumier », en transformant l'institution en EPIC (établissement public industriel et commercial), ce qui impliquait la mise en place de nouvelles instances de gouvernance.

Partant du constat que l'administration française connaît actuellement de profondes mutations et craignant qu'à terme l'implantation insulaire de l'institution soit remise en cause, les élus, représentants et délégués syndicaux de l'IGeSA, réunis en intersyndicale (CFDT-CFTC-CGT-FO-STC-UNSA), se sont activés durant des mois afin d'obtenir des garanties claires sur le fait que le nouveau statut ne puisse porter atteinte au maintien en Corse des services centraux et des emplois. C'est pourquoi, après avoir sensibilisé leur direction, les syndicats ont saisi le député Sauveur Gandolfi-Scheit de ce dossier.

Après une réunion à l'Hôtel de Ville de Biguglia courant février, le député de la Haute-Corse rencontrait le 22 Mars dernier à Paris le Secrétaire Général pour l'Administration (SGA), Christian Piotre, afin que l'Etat confirme dans les arrêtés d'application du décret, la cristallisation des services centraux à Bastia. Très attendue dans l'île, cette confirmation vient d'être apportée dans un courrier adressé par le ministre de tutelle, Hervé Morin : « Soucieux de voir confortée la présen-

ce des services de l'IGeSA à Bastia, vous avez souhaité, monsieur le député, recevoir des garanties sur le maintien durable des emplois de l'établissement en Haute-Corse. Je tiens donc à vous assurer que le Ministère de la Défense ne souhaite en aucun cas remettre en cause la situation présente. Si mon intention est bien de confirmer la localisation du siège social à Paris où il se trouve depuis plus de quarante ans, je veux également donner un fondement plus robuste à la présence des services de l'IGeSA à Bastia, par la publication d'un arrêté qui en confirmera l'organisation ». Ce texte, fixant définitivement à Bastia le lieu d'implantation de l'échelon central de l'établissement et des services qui le composent, a été remis hier par le député à l'intersyndicale, qui a tenu à réagir : « Nous prenons acte avec satisfaction de la décision fixant le siège social et le siège administratif de l'I.Ge.S.A. L'existence juridique des différentes directions du siège implantées à Bastia depuis plusieurs décennies est enfin officialisée. Pour nous c'est une reconnaissance de la compétence et du dévouement de ses personnels, maintes fois salués par les plus hautes instances du ministère. Même si nous regrettons que la volonté ministérielle de 1979 d'implanter le siège social à Bastia ne se soit pas entièrement réalisée, c'est une victoire pour les personnels qui permet de garantir le maintien de l'emploi en Corse dans un contexte national difficile. Cet acquis est le résultat d'une mobilisation de l'intersyndicale de l'I.Ge.S.A relayée avec conviction par notre député, que nous souhaitons remercier pour son action ».

L'IGESA EN QUELQUES CHIFFRES

Répartie sur 4 sites (Caserne Saint-Joseph à Bastia, village de vacances à la Marana et centres sociaux à Calvi et Solenzara) cette structure opérationnelle représente près de 200 emplois permanents en Corse (soit 20% des effectifs nationaux, qui se montent à 1000 employés), sans même parler des emplois saisonniers.

Les missions de l'IGeSA s'exercent dans la gestion de près de 200 établissements en métropole et outre-mer. Les prestations s'adressent à tous les ressortissants du Ministère de la Défense (militaires et civils) en activité et à la retraite, ainsi qu'à leurs familles.

06

SCI U PUNTELLU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20.04.2010, fait à Venzolasca, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : U PUNTELLU
Siège : Chez Monsieur Ciavaldini Mathieu, Arena, 20215 Venzolasca
Objet : La société a pour objet : L'acquisition de tous terrains en vue de la construction d'immeubles composés de lots destinés à la vente. Plus généralement toutes opérations financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social y compris la prise de participations dans toutes sociétés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 1000 euros intégralement libéré
Gérance : Monsieur Ciavaldini Mathieu, associé né le 18.04.1973 à Bastia, (2B), demeurant à Arena, 20215 Venzolasca, de nationalité française et Monsieur Federici Pierre Jules, associé né le 27.08.1988 à Bastia (Haute-Corse), demeurant à Venzolasca Village, 20215 Venzolasca, de nationalité française, pour une durée illimitée.
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, le gérance.

03

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/04/2010, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénommée : SCI EL MOUKTAFI
Objet : La propriété, la gestion, l'administration et la disposition de biens immobiliers
Siège : Lot Monti Villa n°6, Lieu-dit Casetta, 20600 Furiari
Capital : 200 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Abdeslam El Mouktafi, demeurant, 1, Allée des Mathurins, 92220 Bagneux.
Immatriculation : Au RCS de Bastia

22

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16 avril 2010 il a été constitué une société :

Dénomination sociale : El rincon del mercat
Siège social : 41 bis route de la Corniche, 20200 Santa Maria di Lota
Forme : Société Civile Immobilière
Signle : ERDM
Capital : 1000 euros
Objet social : Acquisition, construction et propriété de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, mise en valeur, gestion et exploitation de ces biens.
Gérance : Madame Véronique ROSELLO, 41 bis route de la Corniche, 20200 Santa Maria di Lota
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

32

Me Jean-Pierre POLETTI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures
Spécialisées en Droit Public
3, rue César Campinchi - 20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Acte sous seing privé en date du 15/04/2010, enregistré à BASTIA le 23/04/2010 Bord.2010/392 case n°7
DENOMINATION : SARL NCBTP
FORME : Société à Responsabilité Limitée
SIEGE SOCIAL : ZA RN 200 - 20250 CORTE
OBJET : Maçonnerie générale
DUREE : 90 ans
CAPITAL : 1000 euros
GERANCE : Monsieur Jean Noël CORAZZINI, né le 07/06/1980 à BASTIA, de nationalité française, demeurant PIEDICORTE-DI-GAGGIO - 20200 BASTIA
IMMATRICULATION : Au RCS de Bastia

Pour avis,

43

GIOMI2B

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 euros
Siège : 35, Bd Paoli - 20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/04/2010 à Bastia, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : GIOMI2B
Siège : 35, Bd Paoli, 20200 Bastia
Objet : Vente de textiles, accessoires de mode, à distance et sur le net par catalogue spécialisé
Code Naf : 4791 B
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 2000 euros
Gérance : Monsieur Eric Giona, demeurant, au 35, Bd Paoli, Bastia 20200
Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance.

10

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : A PROVA
Siège social : Lot Petra Rossa - 20137 PORTO VECCHIO
Objet : La création, l'achat, la vente, la gestion et l'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant.
Durée : 99 années
Capital : 2000 euros
Gérance : M. Jean Noël MICHELOZZI, demeurant Lot Petra Rossa, 20137 PORTO VECCHIO
Melle Sandrina PAUTOT, demeurant Petralonga Filippi - 20146 SOTTA
Immatriculation : RCS Ajaccio

Pour avis,

31

Me Jean-Pierre POLETTI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures
Spécialisées en Droit Public
3, rue César Campinchi - 20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 23/04/2010, dûment enregistré à BASTIA le 23/04/2010 Bord. 2010/392 case 8, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société Civile de Moyens
Dénomination : SCM POLETTI - LUCA - LUCCIARDI
Siège social : 3 Rue César CAMPINCHI - 20200 BASTIA
Objet social : faciliter l'exercice de la profession de ses membres sans pouvoir elle-même l'exercer
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Capital social : 3000 euros

Gérants : Monsieur Jean Pierre POLETTI, Avocat, né le 06/01/1964 à TOURCOING, de nationalité française, demeurant Immeuble LE RIVOLI, avenue de la LIBERATION 20200 BASTIA
* Monsieur Marc Antoine LUCA, Avocat, né le 22/01/1966 à SAINT DENIS (93), de nationalité française, demeurant 95 hameau GUAITELLA 20200 VILLE DI PIETRABUGNO.

* Madame Jeanne-Lucienne LUCCIARDI, Avocate, née le 03/06/1975 à BASTIA, de nationalité française, demeurant à 25 rue César CAMPINCHI 20200 BASTIA.

Parts sociales. Clause d'agrément : articles 11 et suivants des statuts, organe compétent pour statuer sur les demandes : assemblée générale extraordinaire étant précisé que seul un avocat peut devenir associé de la SCM. La société sera immatriculée au RCS de BASTIA.

Signature : Les associés membres fondateurs.

05

SARL MARIE ROSE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15.000 euros
Siège : Les 4 Portes Bâtiment D, BP 69
20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio : 521 246 793

Suivant décision unanime des associés en date du 21 avril 2010, l'activité de restaurant, a été ajoutée à l'objet social avec effet rétroactif au 1er avril 2010 : de ce fait, l'article 2, "Objet" des statuts a été mis à jour. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

13

**ESPACE PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

SARL au capital de 22.868 euros
Lieu-dit Giunchella - Route de Calvi
20167 Alata

Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2010 l'assemblée générale a décidé de changer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : Lieu-dit Farone, Afa, 20167 Mezzavia
Nouvelle mention : Lieu-dit Giunchella, Route de Calvi, 20167 Alata
Le reste de l'article demeure inchangé.

42

SAS GIRASCHI

Capital : 1000 euros
Siège : Ld Vaccajola - RN 198
20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 avril 2010, il a été constitué la Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SAS GIRASCHI
Capital : 1000 euros
Siège : Ld Vaccajola, RN 198, 20137 Porto-Vecchio
Début d'activité : Le 01/05/2010
Forme : SAS
Durée : 99 ans

Objet : La création, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de tout commerce de restauration, et d'une manière générale toutes activités pouvant s'y rattacher
Président : Monsieur François Pierre Giraschi, né le 11.12.1972 à Ajaccio, demeurant Casetta Bianca, 20137 Porto-Vecchio

Immatriculation : Au Registre du Commerce tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, ainsi qu'au Registre des Métiers

Pour avis, la gérance.

02

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/04/2010, il a été constitué pour une durée de 99 ans une SARL.

Au capital de 5000 euros
Dénommée : BATIS SERVICES
Dont le **siège social** est "Muchjetu", 20221 Valle di Campoloro, qui sera immatriculée au RCS de Bastia.
Objet : Maçonnerie
Gérant : M. Leclerc Rodolphe, demeurant Muchjetu, 20221 Valle di Campoloro.

23

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/04/2010, il a été constitué pour une durée de 99 ans.

Une SARL au capital de 2000 euros, dénommée **tmg Construction**, dont le **siège social** est : "15, Lotissement Ambaccu", 20137 Porto-Vecchio, qui sera immatriculée au RCS Ajaccio.

Objet : Maçonnerie
Gérant : M. Di Mauro Gaëtan, demeurant, 15, Lotissement Ambaccu, 20137 Porto-Vecchio

18

FARESS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège : Les Jardins de l'Empereur
Immeuble Le Joseph Bât. D
20000 Ajaccio (Corse)
520896630 RCS Ajaccio

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 12 avril 2010, il résulte que :

*Le siège social a été transféré à compter du 12/04/2010 de Ajaccio, (Corse), Les Jardins de l'Empereur, Immeuble Le Joseph, Bât.D, à, **Le Pontet (Vaucluse), 4, rue de la République.**

Nouvelle immatriculation au RCS Avignon.

Pour avis, le représentant légal.

COMMUNE DE BRANDO (2022)**AVIS DE MISE
A L'ENQUÊTE PUBLIQUE****ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE BRANDO****Première insertion.**

En application des dispositions de l'arrêté de **Monsieur le Maire de BRANDO** du 26 avril 2010, l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de BRANDO sera soumise à l'enquête publique durant un mois à compter du 18 mai 2010, Monsieur **Bernard LORENZI** assumera les fonctions de Commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé, un dossier sera déposé en mairie de BRANDO, chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations pourront également être adressées par courrier postal à la mairie de BRANDO (20222) ou par email mairie-de-brando@wanadoo.fr à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, une permanence sera assurée par le Commissaire enquêteur à la mairie de BRANDO les jours suivants :

- * Mardi 18 mai 2010 de 14h00 à 17h00
- * Mardi 1er juin 2010 de 09h00 à 12h00
- * Samedi 05 juin 2010 de 09h00 à 12h00
- * Jeudi 10 juin 2010 de 09h00 à 12h00
- * Vendredi 18 juin 2010 de 14h00 à 17h00

COMMUNE DE BRANDO (2022)**AVIS DE MISE
A L'ENQUÊTE PUBLIQUE****DE LA MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT****Première insertion.**

En application des dispositions de l'arrêté de **Monsieur le Maire de BRANDO** du 26 avril 2010, la modification du zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de BRANDO sera soumise à l'enquête publique durant un mois à compter du 18 mai 2010, Monsieur **Bernard LORENZI** assumera les fonctions de Commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé, un dossier sera déposé en mairie de BRANDO, chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations pourront également être adressées par courrier postal à la mairie de BRANDO (20222) ou par email mairie-de-brando@wanadoo.fr à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, une permanence sera assurée par le Commissaire enquêteur à la mairie de BRANDO les jours suivants :

- * Mardi 18 mai 2010 de 09h00 à 12h00
- * Mardi 1er juin 2010 de 09h00 à 12h00
- * Jeudi 10 juin 2010 de 09h00 à 12h00
- * Vendredi 18 juin 2010 de 09h00 à 12h00

**AVIS D'OUVERTURE
D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE****PREALABLE A L'EXTENSION DE LA CARTE
COMMUNALE SUR LA COMMUNE DE BARBAGGIO****2ème Parution.**

Le Maire de la **Commune de BARBAGGIO**, sise en Haute-Corse, informe qu'en exécution de la délibération du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2008, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'extension de la carte communale réalisée sur le territoire de la commune de BARBAGGIO.

Les pièces du dossier seront déposées en **Mairie de BARBAGGIO**, pour une durée de 33 jours consécutifs du vendredi 23 avril 2010 au mardi 25 mai 2010, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de la Mairie.

Toutes observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à disposition du public dans la Mairie susvisée ou adressée au Commissaire Enquêteur pour y être jointes au registre d'enquête.

Monsieur Jean-Pierre MOMUS, désigné comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la **Mairie de BARBAGGIO**, les jours suivants : Vendredi 23 avril, jeudi 29 avril, vendredi 14 mai et mardi 25 mai de 9 heures à 12 heures.

A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur disposera d'un mois pour donner son avis et rendre son rapport.

Le Maire,

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Commune d'ERONE - 20244 ERONE

Correspondant : Monsieur le Maire

Objet du marché : Aménagement du chemin d'accès au cimetière et à l'église Saint Martin - Réfection du mur de

soutènement aval

Nature et étendue des travaux : Terrassements et Mur de soutènement en pierres maçonnées à joints apparents

Procédure de passation : Procédure adaptée Article 28 du CMP avec possibilité de négociation

Durée du marché ou délai d'exécution : 03 mois

Date prévisionnelle de commencement des travaux : mi juin 2010

Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières

Conformément aux articles 43 à 46 du Code des Marchés Publics, les candidats devront fournir :

Situation juridique - références requises :

- Imprimé DC4 (avril 2007) « Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants »,

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- Imprimé DC5 (octobre 2008) « Déclaration du candidat » comprenant les renseignements permanents du candidat

et la déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP, qu'il a satisfait

aux obligations fiscales et sociales et respecter l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L.5212-4

du code du travail.

Ces Imprimés sont téléchargeables sur www.minefe.gouv.fr.

Capacité économique et financière - références requises :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou

travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (Imprimé DC5).

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour

chacune des trois dernières années ;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne

exécution pour les travaux les plus importants ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation

de marchés de même nature ;

- Attestation d'assurance garantie décennale et responsabilité civile se rapportant à la nature des prestations à

exécuter ;

- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun

de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles,

techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat

dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Imprimé DC6 ou Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D.8222-8 du code du travail.

- Imprimé DC7 ou Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que

le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une

traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dessous avec leur

pondération :

1. La valeur technique : 60%

2. Le prix des prestations : 40 %

Date limite de réception des offres : 21 mai 2010 - 11h00

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le Dossier de Consultation des Entreprises pourra être téléchargé gratuitement sur le site : www.cabinet-pozzodiborgo.com ou en application de l'article 41 du Code des Marchés Publics remis contre paiement des frais de reprographie s'élevant à 50 euros et réglés par chèque.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus :

BET POZZO DI BORGO - Lot Arbuceta - Ceppe - 20260 BIGUGLIA
Tél : 04.95.30.59.69 - Fax : 04.95.30.60.02

Adresse de remise des plis : les plis devront être adressés en courrier recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessous : Monsieur LESCHI Stéphane - Maire de la Commune d'ERONE

Lieu dit Punta - 20230 CANALE DI VERDE

Et selon les modalités décrites dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

concernant l'instruction des recours :

Tribunal Administratif - chemin Montepiano - 20200 BASTIA - Tél : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.38.55

Date d'envoi à la publication : 23 avril 2010

Le Maire,

01

SPIC

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : 4, Boulevard Paoli
20200 Bastia (Haute-Corse)
434 894 564 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 24 février 2010, il résulte que :

- Le siège social a été transféré à compter du 24/02/2010 de Bastia (Haute-Corse), 4, Boulevard Paoli, à **Bastia (Haute-Corse), Place Vincetti**.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à Bastia (Haute-Corse), Place Vincetti.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

04

ADDITIF

Additif à l'annonce légale parue dans ce même journal n°6301 du 12 février au 18 février 2010.

Cette insertion doit être complétée par la mention suivante :

Les oppositions seront reçues auprès de la SCP GRIMALDI-SANTONI, Notaire à Prunelli di Fiumorbo, (20243), domicile élu à cet effet dans les 10 jours suivant de la dernière des insertions prévues par la Loi.

Pour unique avis,
Signé : François GRIMALDI,
Notaire.

14

L'assemblée générale du 16 avril 2010, approuve la décision suivante :

L'ouverture de l'établissement "Le Café Populaire", qui a pour activité : La restauration, la vente de boissons alcoolisés et non alcoolisés (licence IV), cave et produits régionaux, glacier et ventes à emporter.

12

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n° 48, parue dans « L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE » semaine du 16 au 22 avril n° 6210, Concernant : « L'AVIS DE CONSTITUTION de la SARL S.E. BATALEZANAISE

Il fallait lire : « Siège social : Lieu dit Teppa - 20214 Calenzana »

Et non : « 8 Quartier Carrughiolu, 20214 Calenzana », comme écrit par erreur.

29

MSN. BTP

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège : Rés. Le Rivoli
Bât. B - Lieu-dit Rotone
20600 Bastia (Haute-Corse)
517687133 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2010, il résulte que : Le siège social a été transféré à compter du 15/04/2010 (Date de signature de l'acte de cession de parts) de Bastia (Haute-Corse), Rés. Le Rivoli, Bât. B - Lieu-dit Rotone, à **Lucciana (Haute-Corse), Résidence Vallico, Route de l'Aéroport**.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à Lucciana (Haute-Corse), Résidence Vallico, Route de l'Aéroport.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

30

COFRADE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 80.000 euros
Siège : Lieu-dit Baglione - KM 5, Baléone
Sarrola-Carcopino - 20167 Mezzavia (Corse)
494999774 RCS Ajaccio

D'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 31 mars 2010, il résulte que :

L'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/03/2010 aux activités suivantes :

Le négoce et l'installation de tous produits et éléments ayant trait au domaine du chauffage, des énergies renouvelables et du génie climatique ainsi que toutes prestations de services y afférentes.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La société a pour objet : Le négoce, la commercialisation, la distribution pour son propre compte ou pour le compte d'autrui, de tout produit de menuiserie et cuisines, et tous produits nécessaires au bâtiment et travaux publics pouvant s'y attacher, l'importation et exportation.

Nouvelle mention :

La société a pour objet :

Al. 1 : est sans changement

Extension : Le négoce et l'installation de tous produits et éléments ayant trait au domaine du chauffage, des énergies renouvelables et du génie climatique ainsi que toutes prestations de services y afférentes.

Le reste de l'article est sans changement.

- L'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 01/03/2010, celle suivante : **CORSE SOLAR**.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La dénomination de la société est : COFRADE

Nouvelle mention :

La dénomination de la société est : **CORSE SOLAR**

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

36

OUTIL'CASH

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 15.500 euros
Siège : Lot Razetta
Route Supérieure de Cardo - 20200 Bastia
RCS Bastia 453542490 (2004 B 154)

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 décembre 2009, à 17 heures, les associés ont :

- déchargé Mme Gentile Victoire, de son mandat de liquidateur ;

- donné à ce dernier quitus de sa gestion ;

- constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis et mention,

Mme GENTILE Victoire, Liquidateur.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

17

Par jugement en date du 24/04/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : Corsican Call center. Com (SARL)

"3C. COM", Futura 2
Parc Technologique de Bastia
20200 Bastia

Activité : Centre d'affaires
RCS Bastia : B 434 212 551, 2001 B 7

Juge commissaire :

M. Jean Marc Cermolacce

Juge commissaire suppléant :

M. Jean Paul Poggioli

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Administrateur judiciaire : SELARL de Saint Rapt et Bertholet, 90, Ave Gabriel Péri, BP 78, 84302 Cavillon Cedex

Mission : Assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

Pour extrait,
La SCP NAPPI-CASANOVA
Greffiers Associés.

27

VERDURI

Société Civile Immobilière
Au capital de 1524,49 euros
Siège : Lotissement A Scosa
ZI de Tragone - Biguglia (Corse)
RCS Bastia : 400 900 569

L'assemblée générale des associés du 21 avril 2010 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le liquidateur.

24

RECTIFICATIF

à l'annonce n°59, parue dans ce même journal, semaine du 16 au 22 avril 2010, n°6311

Suivant acte du 14 avril 2010 à Porto Vecchio, Mme Léonie WINTERS inscrit au RCS d'Ajaccio sous le N° 321620072 (81A109), a consenti une location-gérance d'un fonds de commerce de prêt à porter, colifichets, sacs, fantaisie, lunette de soleil, bazar sis à 34 cours Napoléon 20137 Porto vecchio à Mme ORDIONI Roselyne demeurant à 4 lot Lanciatolo 20290 Borgo pour une durée de 6 mois qui commence à courir le 15 avril 2010 **NON RENOUVELABLE PAR TACITE RECONDUCTION.**

35

OUTIL'CASH

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 15.500 euros
Siège : Lot Razetta
Route Supérieure de Cardo - 20200 Bastia
RCS Bastia 453542490 (2004 B 154)

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2009, à 16 heures, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Mme Gentile Victoire, demeurant, Lot. Razetta, route Supérieure de Cardo, 20200 Bastia, est nommée liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à Lot. Razetta, Route Supérieure de Cardo, 20200 Bastia.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis et mention,
Mme GENTILE Victoire,
Liquidateur.

25

LEANDRI HOLDING

Société Civile
Au capital de 1000 euros
Siège : Zone Industrielle de Tralavettu
20110 Propriano
RCS Ajaccio : 517 484 820

Des termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société LEANDRI HOLDING, en date du 31 mars 2010, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 292.000 euros, pour être porté de 1000 euros à 293.000 euros, par création de 29.200 parts nouvelles. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
La gérance.

41

TRANSPORT BERNARDI

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 50.000 euros
Siège : Lieu-dit Chiosello
20119 Bastelica
RCS Ajaccio : 444 155 071

L'AGE du 24 mars 2010, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

La gérance,

28

LAVERIE AUTOMATIQUE DU CULUMBU

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège : Lot Panchetta - Route de Baléone
20167 Sarrola-Carcopino (Corse du Sud)
RCS Ajaccio : 504 178 062

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 22 octobre 2009, il résulte que :

Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

L'inscription modificative sera portée au RCS du Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,
Le représentant légal.

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS



ESPACE DIGITAL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège : 17, rue Général Leclerc
20137 Porto-Vecchio
Ajaccio : 442 285 011

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 décembre 2009, il résulte que :

Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur Monsieur Piras Jean-Paul, demeurant, Lotissement Neruccio, 20245 Solaro, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Mention en sera faite au RCS : Ajaccio

Pour avis,

ESPACE DIGITAL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège : 17, rue Général Leclerc
20137 Porto-Vecchio
Ajaccio : 442 285 011

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2009, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2009 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Piras Jean-Paul, demeurant Lotissement Neruccio, 20245 Solaro, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 17, rue Général Leclerc, 20137 Porto-Vecchio, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes, et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Mention sera faite au RCS : Ajaccio

Pour avis,

VERDURI

Société Civile Immobilière
Au capital de 1524,49 euros
Siège : Lotissement A Scosa
ZI de Tragone - Biguglia (Corse)
RCS Bastia : 400 900 569

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2010, il résulte que :

La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 21 avril 2010 suivi de sa mise en liquidation ;

A été nommé comme liquidateur ;
Monsieur Francis Verduri, demeurant à Furiari (Corse), Villa Les 4 Vents, Tintorajo, Les Hameaux du Soleil ;

A qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Biguglia (Corse), Lotissement A Scosa, ZI de Tragone ;
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le liquidateur.

COMMUNE DE LINGUIZZETTA**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE****Nom et adresse de la personne publique :**

Commune de LINGUIZZETTA
Mairie
20230 Linguizzetta
Tél : 04 95 38 90 10 - Fax : 04 95 38 89 73
E-mail : mairie.linguizzetta@wanadoo.fr

Objet du marché : Nettoyage des plages

Lot n°1 : Enlèvement et évacuation des macro-déchets vers une déchetterie agréée

Lot n°2 : 10 Passages d'entretien effectués tout au long de la saison estivale

Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

Critères de sélection des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de l'aptitude du candidat à réaliser l'opération.

Le dossier de consultation est disponible à la Mairie Annexe de Bravone, il peut être aussi adressé au candidat sur demande faite par télécopie ou mail.

Date limite de réception des offres : Lundi 18 mai 2010 à 12h00

Date d'envoi de la publication : Jeudi 22 avril 2010.

Département de la Haute-Corse**COMMUNE DE LA PORTA****AVIS D'APPEL D'OFFRE
PUBLIC A LA CONCURRENCE****1°) Identification de l'organisme qui passe le marché :**

Commune de LA PORTA
Place de l'Eglise
20237 La Porta

2°) Objet du marché : Restauration des maçonneries et de la toiture de l'Eglise Saint Jean Baptiste

3°) Procédure de passation du marché : Marché passé selon la procédure adaptée (article 28 et 40 du CMP)

4°) Critères d'attribution :

Références et capacités "compétences monuments historiques"

Coût de la mission

5°) Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Dossier de candidature suivant article 45 du CMP

6°) Date limite de remise des offres : 15 mai 2010

7°) Renseignements administratifs :

Mairie de LA PORTA - 20237 La Porta

Téléphone : 04 95 39 21 48 - Télécopie : 04 95 39 29 79

8°) Date d'envoi à la publication : 20 avril 2010

Département de la Haute-Corse**COMMUNE DE LUMIO****AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE****PROCEDURE ADAPTEE - TRAVAUX****1. Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :**

Commune de LUMIO - RN 197 - 20260 Lumio
Tél : 04 95 60 89 00 - Télécopieur : 04 95 60 76 00

2. Objet du marché : Travaux de réfection du Tombeau Municipal

3. Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

60% Prix des prestations
40% Délai

4. Justifications à produire : Le candidat devra en application de l'article 45 du Code des Marchés Publics produire l'ensemble des pièces énumérées à l'article 3 du règlement de consultation

5. Type de procédure : Marché passé selon la procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

6. Décomposition en tranches et lots : Sans objet

7. Conditions de délais :

Date limite de réception des offres : Le 21 mai 2010 à 12 heures

8. Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Mairie de LUMIO - 20260 Lumio
Tél : 04 95 60 89 00 - Fax : 04 95 60 76 00

9. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 27 avril 2010

Albert PELLEGRI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35
e-mail : PELLEGRI.ALBERT@wanadoo.fr

SOCIETE HÔTEL THALASSA

Société à Responsabilité Limitée
Transformée en Société par actions simplifiée
Au capital de 137.205,00 euros
Siège : Pietranera
20200 San Martino di Lota

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 26 avril 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de Commerce, a décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiées à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 137.205,00 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par :

Le Président de la Société : Monsieur Marc Greco, demeurant, 22, Boulevard de la Mazarade, 13012 Marseille.

La société sous sa nouvelle forme n'est pas tenue d'être dotée de commissaire aux comptes.

Pour avis, Le Président.

SCI "LES BÛCHERONS"

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000,00 euros
Siège : 7, rue des Bûcherons - 20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : n°D 438 620 247

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2010, il a été décidé :

* La dissolution anticipée de la SCI "LES BÛCHERONS", à dater de ce jour ;

* Monsieur Dominique Antoine Filippini, demeurant La Fontaine du Salaro, 20000 Ajaccio, est nommé liquidateur ;

* Le siège de la liquidation est fixé à Ajaccio, 20000, La Fontaine du Salaro. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS Ajaccio.

Pour avis et mention,
Le liquidateur.

IMAGINE MOBILE

SARL au capital de 8000 euros
Siège : Panicale - 20252 Campitello
488761990 RCS Bastia

L'AGE du 23/04/2010 a décidé de transférer le siège au 91, rue du Fbg Saint Honoré, 75008 Paris, à compter du 03/05/2010.

Radiation au RCS de Bastia.

ALBERT PELLEGRINI

AVOCAT A LA COUR
DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES
SPECIALISEES
SPECIALISTE EN DROIT FISCAL, DROIT
COMMERCIAL, DROIT DES SOCIETES
Port de Plaisance de Toga - bât. A2
20200 BASTIA
Tél : 04.95.32.05.85 - Fax : 04.95.32.13.35
e-mail : pellegri.albert@wanadoo.fr

A TRAMUNTANA

Société en nom collectif
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : PADULELLA - MORIANI
20230 SAN NICOLAO
RCS BASTIA B 344 360 920

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date à BASTIA, du 26 Avril 2010,
Monsieur Eric BARRE, associé en nom,
a cédé :

- à Madame Denyse FEDERICI, Qua-
rante Huit parts sociales qu'il détenait
dans la société ci-dessus désignée,
- à Monsieur Alexandre GIORGI, Une
part sociale qu'il détenait dans la société
ci-dessus désignée.

L'article 8 des statuts a été modifié en
conséquence.

Cette cession de parts entraîne les
modifications suivantes par rapport à
l'avis antérieurement publié :

Ancienne mention :

Monsieur Eric BARRE, demeurant
20230 - SANTA LUCIA DI MORIANI
Propriétaire de 49 parts sociales
Madame Denyse FEDERICI, demeurant
20230 - SANTA LUCIA DI MORIANI
Propriétaire de 51 parts sociales

Nouvelle mention :

Madame Denyse FEDERICI, demeurant
20230 - SANTA LUCIA DI MORIANI
Propriétaire de 99 parts sociales
Monsieur Alexandre GIORGI, demeurant
20230 - SANTA LUCIA DI MORIANI
Propriétaire de 1 part sociale

Pour avis, La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : CÔTE D'YON - EGM
Siège : Zone Industrielle de Tragone,
Lot n°39, 20620 Biguglia

Objet : Exploitation d'un fonds de génie
civil, maçonnerie

Durée : 99 années

Capital : 1000 euros

Gérance : Monsieur Michaël Giacomelli,
demeurant Ecole de Toga, 20200 Bastia
Immatriculation au RCS : Bastia

Pour avis,

Suivant acte SSP en date à Sarrola-
Carcopino, (Corse du Sud), du 1er avril
2010, la SARL "AGIR CONSTRU-
TION", au capital de 120.000 euros,
dont le siège social est à Sarrola-Car-
copino, Lotissement "Panchetta", immat-
riculée au RCS Ajaccio sous le numéro B
398 275 602, a donné en location
gérance à l'EURL en cours de formation
"AGIR PREFE", dont le siège social est
à Sarrola-Carcopino, Lotissement "Pan-
chetta", pour une durée de 20 mois à
compter du 1er avril 2010, renouvelable
ensuite d'année en année par tacite
reconduction, la branche d'activité de
fonds de commerce de "fabrication en
gros, demi-gros ou au détail, achat,
vente, importation, exportation, mise en
oeuvre de tous matériaux et/ou matériel
de construction et de façon plus générale
de tous produits et articles se rapportant
de manière directe ou indirecte à l'ob-
jet social et à tous objets similaires ou
connexes, exploitée à Sarrola-Car-
copino, Lotissement "Panchetta".

Pour avis et mention,

Département de la Haute-Corse**COMMUNE DE LUMIO****AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE****PROCEDURE ADAPTEE - TRAVAUX****1. Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :**

Commune de LUMIO - RN 197 - 20260 Lumio
Tél : 04 95 60 89 00 - Télécopieur : 04 95 60 76 00

2. Objet du marché : Travaux de réfection d'un local de 38m² situé dans le bâtiment communal "A Rimessa"**3. Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

60% Prix des prestations

40% Délai

4. Justifications à produire : Le candidat devra en application de l'article 45 du Code des Marchés Publics produire l'ensemble des pièces énumérées à l'article 3 du règlement de consultation**5. Type de procédure :** Marché passé selon la procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics**6. Décomposition en tranches et lots :** Sans objet**7. Conditions de délais :**

Date limite de réception des offres : Le 21 mai 2010 à 12 heures

8. Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Mairie de LUMIO - 20260 Lumio
Tél : 04 95 60 89 00 - Fax : 04 95 60 76 00

9. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 27 avril 2010**HAMEAU DE SAN QUILICU****COMMUNE DE CAMBIA****CANTON DE BUSTANICO**

Vu les articles L2243-1 à 2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales
Nous, Maire de la commune de Cambia, le 6 mars 2010, nous avons constaté que
l'immeuble à usage d'habitation, appartenant à Mme ANGELI Mathilde Antoinette
pour la partie cadastrée B84 et à M. GUIDICELLI Jean Baptiste pour la partie
cadastrée B83, situé sur la commune de Cambia, hameau de San Quilico.
Est en état d'abandon manifeste.

COMMUNE DE CAMBIA**AVIS D'INFORMATION****Nom et adresse de la personne publique :**

Mairie de CAMBIA
20244 Cambia
Tel : 04 95 48 42 48 / fax : 04 95 48 44 69.

Objet du marché : réfection de ruelles.**Procédure :** Procédure adaptée (art 28 du CMP)

Justificatifs à fournir dans le cadre de la candidature et de l'offre : Application
des articles 43, 44, 45 et 46 du CMP

Les demandes de dossier se feront à la mairie de CAMBIA

Les dossiers de candidatures doivent être adressés, au plus tard le :
7 Mai 2010 - 14h à la mairie de Cambia 20244 CAMBIA.

Date d'envoi à la publication : 27 avril 2010

COMMUNE D'OLMO**AVIS D'INFORMATION**

Le Maire d'OLMO informe la population que par délibération en date du 10 avril
2010, un droit de préemption urbain est instauré sur la totalité de la commune.

Notre Site Internet : www.corse-information.info

Maître Antoine PAOLETTI

Notaire à Rogliano (Haute-Corse), soussigné,

Suivant acte reçu par Maître Antoine
Paoletti, notaire à Rogliano, le
19/04/2010, il a été constitué la Société
Civile Immobilière, suivante :

Dénomination : SCI E PICCIE

Siège : Biguglia (20620), Lotissement
Le Lancone n°17

Durée : 99 années

Objet : L'acquisition, l'administration et
la gestion par location ou autrement de
tous immeubles et biens immobiliers ;
- L'emprunt de tous les fonds néces-
saires à cet objet et la mise en place de
toute sûretés réelles ou autres garanties
nécessaires.

Exceptionnellement l'aliénation des
immeubles devenus inutiles à la société,
notamment au moyen de vente, échange,
ou apport en société.

Et plus généralement toutes opérations
financières, mobilières ou autrement
se rattachant directement ou indirecte-
ment à cet objet et susceptibles d'en
faciliter la réalisation, à condition tou-
tefois d'en respecter le caractère civil.

Capital : 1000 euros

Apports en numéraire : 1000 euros

Gérant : Monsieur Pascal Patrick
Nicouveau, gérant de société, époux de
Mme Vincente Pronesti, sans profes-
sion, demeurant à Biguglia (20620),
Lotissement Le Lancone n°17.

Né à Nîmes (30000), le 19 février 1968.
De nationalité française.

Clause d'agrément : Néant
Immatriculation au RCS : Bastia

Pour avis et mention,
Me Antoine Paoletti, Notaire.

ISULA

Société Civile
Au capital de 182,94 euros
Siège : Hôtel La Roya
20217 Saint-Florent
RCS Bastia : D 398 696 583

L'assemblée générale extraordinaire
réunie en date du 18 mars 2010, a déci-
dé de modifier le capital par apport en
numéraire de la société comme suit :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent quatre
vingt deux euros et 94 cts (182,94
euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à deux cent
quarante euros (240 euros)

Pour avis,

**VENTE DE FONDS
DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date du 27/04/2010, enregistré à
Bastia le 27/04/2010, M. Cina Domi-
nique, demeurant es-qualité 2, rue
Commandant l'Herminier, 20200 Bastia
a vendu à Mme Poncet Sandra, demeu-
rant 98, Les Hauts de Rasignani, 20290
Borgo, un fonds de commerce de res-
tauration traditionnelle sis 2, rue Com-
mandant l'Herminier, et exploité à
20200 Bastia pour lequel le vendeur est
immatriculé au RCS de Bastia sous le
numéro RCS 431 820 620, moyennant
le prix de 80.000,00 euros, s'appliquant
aux éléments corporels pour 50.000,00
euros, et aux éléments incorporels pour
30.000,00 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au
30/04/2010.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront
être faites par acte extrajudiciaire au
plus tard dans les 10 jours qui suivront
la dernière en date des insertions
légalées et seront reçues au fonds vendu
pour la validité et au Cabinet ERIN, 154,
av. de Cannes, 06210 Mandelieu, où
domicile a été élu à cet effet pour la cor-
respondance.

**Laetitia MARICOURT
BALISONI**

AVOCAT
Diamant I - Place Générale de Gaule
20000 Ajaccio
Tél. 04 95 76 03 15 - Fax. 04 95 76 03 15

**VENTE DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte sous seing privé en date à PROPRIANO du 26.04.2010, enregistré au Service des Impôts de SARTENE le 27.04.2010, bordereau 2010/148 Case n°1, Madame Ghislaine IZQUIERDO, née à LA TRONCHE le 04.11.1948, demeurant 20170 SAN GAVINO DI CARBINI a vendu à Mademoiselle Marie Eugénie ALBERTINI, Un fonds de commerce de petite restaurant exploité à LEVIE 20170 Rue SORBA sous l'enseigne "Amori Piattu" moyennant le prix de 19.000 euros s'appliquant à hauteur de 9.000,00 euros aux éléments corporels et 10.000 euros aux éléments incorporels.

La prise de possession a été fixée au 26.04.2010.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Laetitia MARICOURT BALISONI, Diamant I Place Général de Gaulle 20000 AJACCIO, séquestre, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

SARL MFZ Corse

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés fait à Lucciana (Haute-Corse), le 29 mars 2010, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Capital : 2000,00 euros (deux mille euros)

Dénomination : MFZ Corse

Siège : Route de Figarella, 20290 Lucciana

Objet : Maçonnerie générale, peinture extérieures et intérieures.

La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance, de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur Zakali Abdelouafi, demeurant, Route de Figarella, 20290 Lucciana.

Pour avis, le gérant.

CHANGEMENT DE NOM

Monsieur GORENDIAWE Chris-Jacques né le 12/09/1991 à Ajaccio, Corse du Sud, demeurent résidence A Mandarina Bâtiment i chemin du finosello 20090 Ajaccio Corse du Sud, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : PASTINI.

**LA SCPA MORELLI MAUREL
SANTELLI PINNA RECCHI**

Avocats associés - Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO

JEUDI 3 JUIN 2010 A 8 HEURES 30

AJACCIO, en l'ensemble immobilier "Résidence Laetizia V - Le Panoramic" (cadastre BV 363).

Le Lot 40 de la copropriété = un emplacement de parking extérieur pour voiture :

Mise à prix :3500,00 euros

Le lot 97 de la copropriété = un box de parking soit un garage fermé.

Mise à prix :18.000,00 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux, et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. "Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi", pour consultation).

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,

Le 27 avril 2010

Pour extrait

EAT ME

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : LES HAUTS DE SANTA GIULIA
ROUTE DE BONIFACIO
20137 PORTO VECCHIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 19.04.2010 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : EAT ME

Siège social : LES HAUTS DE SANTA GIULIA - ROUTE DE BONIFACIO , 20137 PORTO VECCHIO

Objet social : L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration, débit de boissons, plats à emporter, pizzeria, salon de thé, crêperie, snack.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1500 euros

Gérance : Monsieur Pierre Mathieu TOMEI, demeurant LES HAUTS DE SANTA GIULIA - ROUTE DE BONIFACIO 20137 PORTO VECCHIO

Immatriculation de la Société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

RECTIFICATIF

à l'annonce n°01, parue dans ce même journal, semaine du 02 au 08 avril 2010, n°6308 - concernant le transfert de siège social de la SARL LE CONFORT MEDICAL

Il fallait lire le siège social qui était situé : Hyper U - Les 4 Chemins, 20137 Porto-Vecchio.

En lieu et place de : Centre Leclerc, Les 4 Chemins, 20137 Porto-Vecchio
A été transféré à : L'Espace Poretta, Route de Bastia, 20137 Porto-Vecchio, à la date du 30 avril 2010.

CS CONSULTING

SARL au capital de 100 euros
Siège : ZI de Tavaria - BP 32
20110 Propriano
RCS Ajaccio : 489 363 382 (2006 B 140)

**DISSOLUTION
ANTICIPEE DE LA SOCIÉTÉ**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2009, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales, pour cause de cession de l'ensemble de l'actif.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur François Giraschi, demeurant, Port de Propriano, 20110 Propriano, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

EKLEKTIK

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 100 euros
Siège de la liquidation :
2 Rue Député Colonna Cesari
20137 PORTO VECCHIO
R.C.S Ajaccio B 492 567 953

Par décision du 21 avril 2010, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 avril 2010 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur : Marie-Luce CASTELLI, demeurant Bocca d'Oro, 20137 PORTO VECCHIO, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue Député Colonna Cesari, 20137 PORTO VECCHIO, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Sarrola-Carcopino, (Corse du Sud), du 31 mars 2010, enregistré à Ajaccio, RD le 23 avril 2010, bordereau n°2010/288, case n°5, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : "AGIR PREFEA"

Capital : 3000 euros, divisé en 300 parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées

Siège : Sarrola-Carcopino (Corse du Sud), Lotissement "Panchetta"

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Objet : Fabrication en gros, demi-gros ou au détail, achat, vente, importation, exportation mis en oeuvre de tous matériaux et/ou matériel de construction, et de façon plus générale de tous produits et articles se rapportant de manière directe ou indirecte à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Gérant : Monsieur Trovato Gilles, Hugues, demeurant à Ajaccio (Corse du Sud), Rue Jean Chieze, Lotissement "Les Cimes", Villa des Cimes.

Immatriculation : Au RCS Ajaccio

Pour avis et mention, la gérance.

INFORMATEUR

CORSE NOUVELLE

TEL : 04 95 32 04 40

FAX : 04 95 32 02 38

TEL : 04 95 32 89 92

CREATEURS

D'ENTREPRISE

Pour une information, juste

Abonnez-vous

**PROCHAINE
PARUTION**

VENDREDI

07 MAI 2010

N° 6313

RECEPTION

**DES ANNONCES LEGALES
DERNIER DELAI**

JEUDI MATIN 09H30

TEL : 04 95 32 04 40

FAX : 04 95 32 02 38

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

**AVIS D'OUVERTURE
D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**PREALABLE A L'APPROBATION DU PLAN DE PREVENTION
DU RISQUE INCENDIE DE FORÊT DE LA COMMUNE
DE VILLE DI PIETRABUGNO**

1ère Parution,

Le Préfet de la Haute-Corse, informe qu'en exécution de son arrêté préfectoral n°2010-106-1 en date du 16 avril 2010, il sera procédé sur le territoire de la commune de **VILLE DI PIETRABUGNO**, à une enquête publique préalable à l'approbation du Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt.

Monsieur MOMUS Jean-Pierre, demeurant Villa "Flodo", 429, route Supérieure de Cardo, 20200 Bastia, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia, se tiendra à la disposition du public à la **Mairie de VILLE DI PIETRABUGNO** :

- mardi 18 mai 2010 de 9h00 à 12h00
- jeudi 27 mai 2010 de 9h00 à 12h00
- vendredi 11 juin 2010 de 9h00 à 12h00
- vendredi 18 juin 2010 de 9h00 à 12h00

Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquêtes seront déposés à la Mairie de Ville di Pietrabugno, du 18 mai au 18 juin 2010 inclus, aux horaires d'ouverture habituels de la Mairie.

Pendant la durée de l'enquête, toutes les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ou adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur, qui les joindra au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur, seront adressées à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia et seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie de Ville di Pietrabugno, et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Haute-Corse.

COMMUNE DE SARI-SOLENZARA

**ENQUÊTE PUBLIQUE
RELATIVE A LA MODIFICATION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Première insertion,

Par arrêté n°14/2010 du 23 avril 2010, le **Maire de la Commune de SARI-SOLENZARA**, a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification du PLU. L'enquête se déroulera du 17 mai 2010 à 9 heures au 18 juin 2010 à 17 heures.

Monsieur LECA François-Antoine, expert en estimations immobilières et commerciales, demeurant Acqua d'Illici, BP, 20146 Sotta, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, par le Président du Tribunal Administratif de Bastia, et assurera une permanence en Mairie comme suit :

Le 17 mai 2010 de 9h à 12h et de 14h à 17h à la Mairie Annexe de Solenzara
Le 03 juin 2010 de 9h à 12h à la Mairie de Sari et de 14h à 17h à la Mairie Annexe de Solenzara ;

Le 18 Juin 2010 de 9h à 12h et de 14h à 17h à la Mairie Annexe de Solenzara ;
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU, pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels des locaux.
Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur.

COMMUNE DE LINGUIZZETTA

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A CONCURRENCE**

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de Linguizzetta. Mairie. 20230 LINGUIZZETTA

Mode de passation du marché : Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.

Objet de la consultation : débroussaillage des abords de la voirie communale. Le contrat sera conclu pour une période d'un an.

Les dossiers de consultation peuvent être retirés ou demandés à la mairie annexe de Linguizzetta (Bravone).

Tél : 04.95.38.90.10

Fax : 04.95.38.89.73.

e-mail : mairie.linguizzetta@wanadoo.fr

Date limite de réception des offres : Mercredi 19 mai 2010 à 12 h 00

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du prix, de l'aptitude du candidat à réaliser l'opération.

Date d'envoi à la publication : Jeudi 22 avril 2010



RESULTAT DE MARCHE

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : Direction Générale des Services Techniques
22, Cours Grandval - BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1

adresse internet : http://www.corse.fr.

Objet du marché : RN 1197 - PR 46+000 à 49+000 - Construction de fossés bétonnés

Type de marché de travaux : Exécution

CPV - Objet principal : 45233140

Critères d'attribution retenus : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

* Prix (60%)

* Valeur technique (40%) dont :

- 20 pour les moyens et personnels affectés au chantier,
- 10 pour l'organisation chantier et planning,
- 10 pour la technicité (analyse des ateliers, ordonnancement).

Type de procédure : Procédure adaptée

Attribution du marché :

Numéro du marché : 10-DGT-MA-026

RN 1197 - PR 46+000 à 49+000 - Construction de fossés bétonnés

Nom du titulaire :

Société CORSE TRAVAUX - RN 200 - 20270 Aléria

Montant final du marché : 439.810,00 euros HT

Date d'attribution du marché : 15 février 2010

Nombre total d'offres reçues : 6

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montepiano - 20407 Bastia

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Collectivité Territoriale de Corse
Direction des Affaires Juridiques
22, Cours Grandval - BP 215
20187 Ajaccio Cedex 1

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 avril 2010

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion : 10.DGT.MA.026

Libellé de la facture : Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Routes de Haute-Corse - Service Administratif et Financier - 8, Bd Benoîte Danesi - 20411 Bastia Cedex 9

Classification des produits : Travaux de construction

COMMUNE DE SPELONCATO - HAUTE-CORSE

**PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE L'ETAT
D'ABANDON MANIFESTE DU BÂTIMENT
CADASTRÉ AC 143 (CALENCHE)**

Vu les articles L2243-1 et L2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Le Maire de la Commune de SPELONCATO :

DECLARE :

Que le bâtiment cadastré AC 143 sis sur la rue d'accès au Quartier des Calenche, inoccupé depuis plusieurs décennies, est en état de ruine manifeste.

Il comporte 4 niveaux : **N 1** : Les Caves - **N 2** et **N 3** : 2 pièces de 100 m² chacune. **N 4** : Les Combles.

Il présente un danger réel important pour les riverains et les visiteurs qui fréquentent le quartier.

Ses propriétaires selon le cadastre sont :

M. CROIZET Louis (par Casanelli d'Istria 2)

21, Avenue Pauliani - 06000 Nice

M. DOTTORI Siméon Jacques Philippe - 20226 Spéloncato

M. PAPI Antoine de César par GEMELOT

31, Lot Les Bruyères - 01360 Beligneux

Propriétaires connus de la Mairie :

Mme SEBAOUN-BENAMOUR Marie-Antoinette, Mauricette, épouse de Maurice GEMELOT - 595, route de Lyon - 01360 Balan

Héritière avec ses deux soeurs Elisabeth et Christiane et son frère Jean-Louis ainsi qu'éventuellement d'autres membres de la famille de feu Antoine de César PAPI et de feu son épouse née SAVELLI Marie Agathe.

M. CROIZET Louis (par Casanelli d'Istria 2)

21, Ave Pauliani - 06000 Nice

M. PRINCIVALLE Antoine François

Hôtel A SPELUNCA - 20226 Spéloncato

Le Conseil Municipal au cours de sa séance du 25 février 2010 a décidé d'engager la procédure de déclaration d'abandon manifeste et d'en poursuivre l'expropriation pour cause d'utilité publique au profit de la commune afin de faire cesser le danger et réhabiliter le bâtiment pour y aménager une salle polyvalente et un logement social. Le présent procès-verbal provisoire ainsi que les textes qui y sont visés seront notifiés aux propriétaires de droits réels et autres intéressés. Il sera affiché en Mairie et sur le bâtiment pendant 3 mois. Il fera l'objet d'une insertion dans le Petit Bastiais et dans l'Informateur Corse Nouvelle.

A l'issue du délai de six mois à compter de la notification et de la publication du présent procès-verbal, si les propriétaires n'ont pas fait en sorte que cesse l'état d'abandon manifeste, le Maire dressera le procès-verbal définitif d'état d'abandon manifeste et le Conseil Municipal pourra décider de poursuivre l'expropriation de la parcelle au profit de la commune.

De quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 26 avril 2010 à 10 heures, heure légale, et avons signé.

Fait à Spéloncato, le 26 avril 2010

Le Maire, Jean-François POLI.

9^{ème} Rallye Costa Serena - Côte des Nacres

Philippe Giovanni épous t

Lauréats en 2009 et grands favoris de cette édition du rallye national Costa Verde - Côte des Nacres, Philippe Giovanni et Charly Stoyanovitch (206WRC) ont terminé la première étape en tête avec une avance de 26 secondes devant Jean-François Succi. Une affaire déjà bien engagée.

Au départ de cette épreuve, pas de soleil ni de pluie pour la quatrième épreuve du **championnat de Corse** et le **rallye du Fiumorbo**, la **Costa Serena - Côte des Nacres**. Une chaussée néanmoins glissante qui rendait plus difficile ce sinueux parcours.

Nombreux étaient les spectateurs parmi lesquels **Dumè De Meyer**, grand absent de cette épreuve, quadruple vainqueur (2003, 2005, 2006 et 2008) qui confiait que sa voiture n'était pas prête.

59 engagés étaient prévus au départ et on attendait beaucoup du duel annoncé entre **Philippe Giovanni** et **Jean-Marc Manzagol**, mais l'absence de ce dernier a laissé la voie royale au tenant du titre. Le duo **Giovanni - Stoyanovitch**, concentré sur sa course, donnait le ton dès la première spéciale en imposant un écart de 8,6 secondes sur **Chassaing**, 11,7 secondes sur **Pomponi** et 12,7 secondes sur **Succi**.

Cette avance n'était pas de trop pour pallier la crevaison dont **Philippe Giovanni** allait être victime dans la deuxième spéciale entre **Abbazia** et **Prunelli di Fiumorbo** où **Jean-François Succi** s'imposait de belle manière en 6,31 secondes, soit presque deux secondes de mieux que **Giovanni** dans la première. Ce dernier limitant les dégâts avec seulement 7 secondes de retard sur **Succi** qui prenait le commandement de l'épreuve.

La longue spéciale de **Ventiseri - Mignataghja** et des 20,4 kilomètres allait être déterminante. **Philippe Giovanni**, survolté, refaisant son retard avec un temps de 14,40 et 21,8 secondes de mieux sur **Succi**.

Une spéciale qui voyait l'abandon de **Philippe Chassaing** (sortie de route), lequel avait pourtant bien débuté l'épreuve.

Le duo **Pomponi-Savoie** s'accrochait quant à lui dans le trio de tête et dominait le **groupe N** alors que **Ottomani - Giuly** s'imposaient dans le **groupe FA**.

La quatrième spéciale devait accentuer l'avance du leader incontesté de l'épreuve, **Philippe Giovanni**, devant **Jean-François Succi** prétendant lui aussi au podium.

La der de la journée ne faisait que renforcer le pronostic avec un nouveau meilleur temps pour **Giovanni** et la deuxième place assurée pour **Succi**, 26,6 secondes séparant les deux pilotes avant les quatre spéciales au programme de la deuxième journée.

Les Classements

ES1 : Abbazia - Prunelli (7,55km)

1. Giovanni -Stoyanovitch, 6'33"80
2. Chassaing- Perrier 6'42"40
3. Pomponi-Savoie 6'45"50
4. Succi-Vitrani 6'46"50
5. Santini-Zaru 6'47"40

ES2 : Abbazia - Prunelli

1. Succi-Vitrani 6'31"90
2. Ottomani-Giuly 6'40"10



3. Pomponi-Savoie 6'42"90
4. Chassaing - Perrier 6'44"40
5. Santini-Zaru 6'48"20
6. Giovanni-Stoyanovitch 6'51"30

ES3 : Ventiseri - Mignataghja (20,35km)

1. Giovanni-Stoyanovitch 14'40"30
2. Succi-Vitrani 15'02"10
3. Santini-Zaru 15'11"10
4. Pomponi-Savoie 15'13"40
5. Ottomani-Giuly 15'19"10

ES4 : Abbazia - Prunelli

1. Giovanni-Stoyanovitch 6'34"10
2. Succi-Vitrani 6'43"70
3. Ottomani-Giuly 6'47"20
4. Pomponi-Savoie 6'48"90
5. Micheli-Poyo Chanza 6'59"10

ES5 : Ventiseri - Mignataghja

1. Giovanni-Stoyanovitch 14'46"90
2. Succi-Vitrani 14'48"80
3. Ottomani-Giuly 15'02"20
4. Pomponi-Savoie 15'05"
5. Santini-Zaru 15'12"50



s touflant de maîtrise



►► Philippe Giovanni loin devant

La deuxième journée de cette superbe épreuve n'a recueilli que 34 voitures sur la ligne de départ lors de la seconde étape du **rallye national Costa Serena - Côte des Nacres**.

Les cinq spéciales de la première étape et la chaussée glissante ayant causé de nombreux dégâts entre sorties de route et autres ennuis mécaniques. Une journée qui allait aussi connaître d'autres désillusions avec seulement 27 voitures qui allaient couper la ligne d'arrivée.

Rien ne viendra troubler la feuille de route de **Philippe Giovanni** et son copilote **Charlie Stoyanovitch (206 WRC)** qui s'élançaient dans la sixième spéciale du programme avec un sérieux avantage de 46 secondes (26 plus 20 de pénalité) sur leur adversaire direct **Jean-François Succi (Clio S1600)**.

Le temps printanier ajoutait aux atouts d'une course que le vainqueur de l'édition 2009 aura dominée de toute sa classe en signant le meilleur temps des huit spéciales sur les neuf au programme.

Une seule crevasion lors de la première journée le privant d'un sans faute.

Un deuxième succès d'affilée bien mérité pour ce sympathique **Fiumorbais** intouchable sur ces routes de **Costa Serena**.

Au bout de ces quatre spéciales l'équipage **Giovanni-Stoyanovitch** rejoignait le parc fermé sur le **port de Solenzara** en grand vainqueur.

Le grand perdant hier était **Jean-François Succi** contraint de céder sa place de dauphin dans l'ultime spéciale après avoir pointé régulièrement dans le trio de tête.

Victime d'une sortie de route, il n'a pas pu refaire son retard et a dû se contenter de la troisième place derrière **Ottomani-Giuly**.

Autre malheureux, **Renald Santini**, victime de nombreux ennuis mécaniques a, lui aussi, été contraint à l'abandon.

Dans le **groupe N**, l'équipage **Pomponi-Savoie** s'est adjugé une belle victoire et la quatrième place au général.

Concernant le **groupe F 2000** il revenait à **Valdrighi-Chiari** 6^{ème} au scratch.

Une bien belle épreuve qui a séduit un public très nombreux, lequel a apprécié cette course dominée par le duo **Giovanni-Stoyanovitch**, éblouissant.

Les classements

ES6 : Lugu di Nazza Abbazia (18,80 km)

1. Giovanni-Stoyanovitch 13'28"80 ; 2. Succi-Vitrani 13'59"50 ; 3. Santini-Zaru 14'02"00 ; 4. Ottomani-Giuly 1"10"40 ; 5. Pomponi-Savoie 14'21"50.

ES7 : Isulacciu di Fium'Orbu-San Gavinu di Fium'Orbu (8,35 km)

1. Giovanni-Stoyanovitch 6'59" ; 2. Santini-Zaru 7'05"30 ; 3. Succi-Vitrani 7'06"20 ; 4. Pomponi-Savoie 7'13"00 ; 5. Ottomani-Giuly 7'15"80.

ES8 : Lugu di Nazza Abbazia.

1. Giovanni-Stoyanovitch 13'21"10 ; 2. Succi-Vitrani 13'27"00 ; 3. Ottomani-Giuly 13'44"30 ; 4. Santini-Zaru 13'44"90 ; 5. Pomponi-Savoie 13'58"90.

ES9 : Isulacciu di Fium'Orbu-San Gavinu di Fium'Orbu.

1. Giovanni-Stoyanovitch 6'54"10 ; 2. Ottomani-Giuly 6'56"70 ; 3. Cervetti-Arrighi 7'15"10 ; 4. Giovanni-Samson 7'20"10 ; 5. Saoletti-Costa 7'24"40.

Classement général

1. Giovanni-Stoyanovitch 1.30'09"40 ; 2. Ottomani-Giuly (à 2'35"40) ; 3. Succi-Vitrani (à 3'05"20) ; 4. Pomponi-Savoie (à 3'27"40) ; 5. Giovanni-Samson (à 6'58"60) ; 6. Valdrighi-Chiari (à 7'24"30) ; 7. Rovere-Fiori (à 7'30"00) ; 8. Rognoni-Goia (à 7'38"40) ; 9. Saoletti-Costa (à 7'55"20) ; 10. Paccini-Eon (à 8'38"20) ; 11. Padovani-Romani (à 8'59"90) ; 12. Cucchi-Guglielmi (à 9'18"80) ; 13. Cervetti-Arrighi (à 10'45"70) ; 14. Mattei-Marcelin (à 12'23"20) ; 15. Tafani-Ciabrini (à 13'39"00).

Coupe Nationale U14 à Vichy

Les jeunes insulaires en progrès

Mais du travail reste à faire

Cette deuxième participation à la coupe nationale des U14 à Vichy a permis à la jeune sélection corse de mettre en évidence de réels progrès, certes, mais il faudra à l'avenir s'impliquer davantage pour obtenir des résultats beaucoup plus concluants.

Et cela ne peut se mériter qu'à force de travail lors des entraînements. Les jeunes insulaires ont donné le meilleur d'elles-mêmes, mais les adversaires comme la **Basse Normandie**, le **Languedoc-Roussillon**, le **Maine**, ont montré tout autre chose lors de cette coupe nationale, malgré la réelle volonté de notre sélection insulaire, valeureuse, qui peut prétendre à beaucoup mieux.

Résultats

CORSE - BASSE NORMANDIE (0- 4)

Les jeunes insulaires qui se mesurèrent à une solide formation de **Basse Normandie** auraient mérité beaucoup mieux lors de cet affrontement.

Faisant jeu égal face aux **Normandes**, elles ont manqué de fort peu d'ouvrir le score par **Bourg** qui vit sa frappe splendide percuter la transversale.

En deuxième mi-temps les blessures de **Bourg** et **Fernandez**, mais également un certain manque d'expérience, pesèrent lourd dans la balance. Toutefois, cette défaite est loin de refléter la réalité de ce choc.

LANGUEDOC-ROUSSILLON - CORSE (1- 0)

Dans cette opposition la sélection insulaire s'est bien battue en première période et a tenu tête à ce groupe languedocien surpris par la volonté des jeunes **Corses**.

En deuxième mi-temps la partie restait très indécise et il fallait attendre les deux dernières minutes pour que l'avant-centre languedocien inscrive le but vainqueur en reprenant un ballon repoussé par **Mezzacqui** et sa transversale. C'était rageant.

CORSE - RÉUNION (4-1)

Débutant trop laborieusement, les jeunes insulaires laissaient les **Réunionnaises** prendre la direction du jeu et ouvrir le score.

Toutefois les jeunes **Corses** refaisaient surface et **Bourg** égalisait en marquant le premier but de la sélection insulaire. Les joueuses frappées du maillot à la **tête de Maure** poursuivaient leur évidente domination et juste avant le repos, **Schiappa** permettait aux insulaires de mener 2 à 1.

A la reprise, les **Réunionnaises** tentaient de renverser la situation mais la défense insulaire, fort bien regroupée devant **Nicoli**, veillait au grain.

De son côté, **Mezzacqui** se montrait impériale sur sa ligne. Sur un contre, **Bourg** donnait de l'air au groupe insulaire et portait le score à 3 à 1 avant qu'**Ecca** ne clôtüre la marque à 4-1, ce qui permettait aux insulaires de prendre leur revanche sur les **Réunionnaises**.



CORSE - MAINE (0 - 2)

Lors de cette rencontre, les **Corses** n'ont jamais été dans l'allure. Incapables de retrouver les qualités de leurs précédentes prestations, elles peuvent s'estimer heureuses de s'en tirer à si bon compte.

Dominées d'entrée de jeu, elles laissaient leurs rivales prendre la direction du jeu et ouvrir la marque peu avant la mi-temps. On s'attendait, à la reprise, à une réaction des insulaires mais les choses restaient en l'état, ce qui permettait à leurs rivales de doubler la mise en fin de match. Quelle désillusion !

mais du travail reste à faire



LA SÉLECTION CORSE

Mélanie Faucault – Océane Graziani – Lisa Schiappa –
Andréa Mehdioui – Louise Assibat – Axelle Murer –
Georgia Savelli – Leonie Multari – Alexia Bourg – Morgane
Nicoli – Samantha Ecça – Melissa Fernandez – Auré-
lia Fernandez – Saveria Mezzacqui.

Entraîneurs : Nicolas Gagliardi (CTD) –
Olivier Sbaïz (adjoint).

meilleurtaux.com

Une équipe à votre écoute pour la réalisation de vos projets

- Prêts immobiliers
- Prêts aux professionnels et aux entreprises (achats de fonds de commerce, reprise, investissements...)
- Assurances de prêts

AJACCIO
Espace Finance
Route de Mezzavia
20090 Ajaccio
04 95 10 67 14

BASTIA
Imm Lucchetti
Av de la Libération
20600 Bastia
04 95 48 16 04



*Entreprises indépendantes, franchisées du réseau Meilleurtaux.
Conformément à la législation, "aucun versement, de quelque nature que ce soit,
ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts
d'argent". Article L321-2 du code de la consommation.

Journée de gala

Au Complexe Sportif de Montesororo...

Sous un soleil rayonnant, tempéré par un léger vent, le stade et la piste du Complexe Sportif de Montesororo avaient revêtu leurs parures de gala, véritable piste aux étoiles où les Mourad Amdouni, Nicolas Fillon, Yves N'Dabian, Teddy Fidol, Julien Bartoli, Taoufik Ouachikh, Sami Riahi, « Momo » Bojattoy s'ils n'ont pas – en cette période de préparation et de stages – scintillé de mille feux, n'en ont pas moins offer les prémices prometteuses d'une saison estivale de feu !

Les autres athlètes insulaires présents ont essayé de se mettre au diapason, pour un spectacle de qualité, prouvant la densité de l'athlétisme insulaire avec la capacité des clubs à s'encourager mutuellement quand l'enjeu en vaut la chandelle !

Ce fut le cas le dimanche 25 avril, à **Bastia**, où, une semaine après la **Coupe de la Méditerranée**, l'**Athlétic Jeunes Bastia** et le **Comité Départemental de la Haute-Corse** ont réussi une organisation de qualité, plaçant tous les acteurs dans le meilleur des environnements !

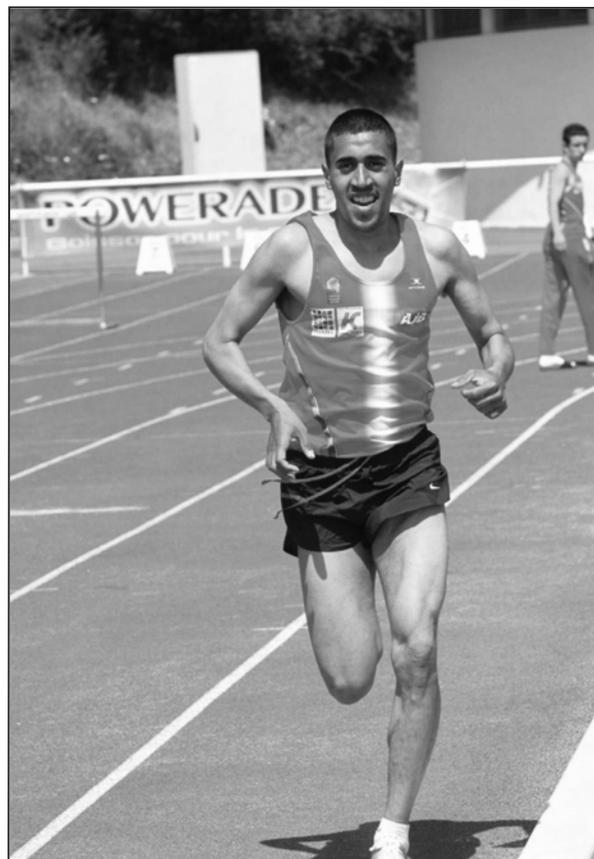
Chapeau bas à tous les « officiels » présents, à l'équipe d'organisation de l'**Athlétic Jeunes Bastia**, aux éducateurs et aux parents impliqués tant dans les ateliers qu'à la buvette, ou dans la disponibilité pour les diverses mises en place du matériel, comme les haies...

Sous la houlette d'**Emile Serra**, juge fédéral, venu de **Toulon** la veille, les aires de **Lancers** comme de **Sauts** avaient été « bichonnées ». Et la fête sportive a battu son plein, sans pause, de 11h00 à 18h00, dans le meilleur des esprits.

Le **CA Ajaccio**, l'**ASPTT Ajaccio**, le **CO Porticcio**, l'**ASPVA**, le **CA Propriano** avaient rejoint à **Montesororo** le **CA Bastia** et l'**AJ Bastia**, et la **Coupe de Corse Benjamins(es)** et des **Minimes** allait offrir de belles et saines empoignées avec en point d'orgue deux performances à souligner, celles réalisées respectivement au **1000m** par le Minime de l'**AJ Bastia**, **Majid Arbib**, qui l'a couru en **2'45"** avec une aisance qui laisse augurer la chute du record de Corse détenu par « Momo » **Bojattoy** à une très prochaine occasion, et par le Minime de l'**ASPVA** au **Saut en Longueur**, **Alain Ruellet**, qui a sauté à **6m10** ! Et nous ne sommes que fin avril !



Majid Arbib au javelot



Mourad Amdouni dans son jardin...



Sami Riahi s'envole à la hauteur

Coupe de corse 2010

Minimes Garçons

1 AS PORTO VECCHIO ATHLETISME	104 PTS
2 ATHLETIC JEUNES BASTIA B	74 PTS

Benjamins

1 CA AJACCIO	104 PTS
2 ATHLETIC JEUNES BASTIA A	92 PTS
3 CA BASTIA	79 PTS
4 ATHLETIC JEUNES BASTIA B	36 PTS

Minimes Filles

1 CA AJACCIO A	108 PTS
2 CA AJACCIO B	80 PTS

Benjamins

1 CLUB OMNISPORTS PORTICCIO	104 PTS
2 ATHLETIC JEUNES BASTIA	84 PTS

Toutes les épreuves Olympiques pour l'A.J.Bastia et le CAA

A l'exception du 1000m, avec chez les hommes le 3000m et la marche en plus, et sans le 5000m et le 3000m Steeple, chez les dames, le CAA et l'A.J.B ont réussi, dans leur entreprise, de belles performances pour une fin avril plus propice à la préparation pourtant.

Ainsi faut-il considérer les prestations des meilleurs athlètes sous cet angle afin d'avoir une vision plus juste des valeurs en cours !

Sur **200m**, il faut souligner le temps de **Nicolas Fillon (21"80)** rentré 48h avant de Pretoria où il était en stage national, et le record personnel battu par **Anaël Bernardini**, dans sa foulée **22"68** !

Sur **400m**, **Teddy Fidol**, étudiant cette année, en **Belgique**, a quand même réalisé **50"**.

Alors qu'au **110m Haies**, **Taoufik Ouachikh** améliore son «*chrono*» de la semaine précédente en réalisant **15"28**, se rapprochant déjà de ses meilleurs temps de 2008, avec un **Youssef Dahmani** plus sûr de lui et qui en profite pour améliorer son temps sur cette distance, en **16"20**.

Mickaël Grégoire (19"38), de retour à la compétition après plus de trois ans d'absence, a démontré qu'il peut retrouver lui aussi le niveau !

Sur **400m Haies**, **Yves N'Dabian** trébuche sur la dernière haie, ce qui explique un chrono, inhabituel pour lui, de **56"66**. De plus, en voulant se préparer pour le concours de la perche, épreuve imposée, quelques jours auparavant, **Yves** avait ressenti une légère douleur aux adducteurs qui s'est confirmée pendant l'effort. Il a préféré renoncer ensuite au relais.

«**Momo**» **ESGE**, dans le **400 m Haies**, a montré le bout de ses pointes. A suivre !

Julien BARTOLI n'a pas démerité sur le **5000 m**, distance qu'il a peu souvent l'occasion de courir, mais à **Bastia**, à défaut de la grande forme, il a fait parler le cœur, entraînant dans son sillage son camarade de club, l'espoir **Brahim NASSI**.

Wilfrid ANKOUÉ, en réalisant **11'15**, s'est déjà positionné pour réussir sur cette distance un chrono référence, avant la fin de la saison !

A la longueur, **Wilfrid** a sauté **6 m**. Un peu plus de confiance en lui et le **Record de Corse** pourrait tomber !

Sur **3000 m «steeple»**, «**Momo**»**BOJATTOY** a montré qu'il était sur la bonne voie. Alors que **Jawed Jefjafi** a recouru ,en quelque sorte, la distance.

Sami Riahi (1m85) et **Taoufik Ouachikh (1m80)** à la hauteur, n'ont pas démerité eux non plus.

Alors que dans les lancers, le Cadet **Jawad Aaddou** semblait déçu de n'avoir pu jeter le marteau qu'à **27m97**. Or, il a découvert cette discipline, il y a quinze jours, à peine. Et **Jean Aubretton** qui l'a vu et le conseille est persuadé que très bientôt, **Jawad**, dans cet exercice, chez les Cadets, devrait se situer à un très bon niveau : la technique... !

Des retours prometteurs aussi, toujours du côté des «**Rouges et Verts**», celui d'**Halim Aoutilaft 9'19"05** et **Djamel Makkran** sur **3000m 9'39"** ou **Abdel Lamnei 10.....au Poids**, à l'improviste !

Sur **800m**, **Faouzi El Yaggoubi**, à court d'entraînement pour des raisons liées à son travail n'en a pas moins réussi **2'00"53** devant «**Petit Momo**» **2'08"10**.



Wilfried Ankoué



Divine Plentecoste de l'ASPTT Ajaccio devant Zeyna Diallo

Mourad Amdouni, revenu d'un stage à Ifrane pour la circonstance - après un sacré périple aérien dû aux problèmes frappant ce secteur -, a réalisé un **3'57"93** d'entraînement devant les Cadets **Karim (4'30"65)** et **Pablo Casalta (4'41"53)**.

Les Relais **4x100** et **4x400** furent intéressants de bout en bout.

Chez les femmes, l'**A.J.Bastia** et le **CAA** se sont affrontés avec détermination aussi, avec en exergue **Seyna Diallo (13"15** au **100m**, **27"72** au **200m**, **10m33** au **Triple-Saut**); **Muriel Gasgnier** sur **800m 2'21"64**; **Candice Guidicelli 5'12"66** au **1500m**, et **Anissa Ouerghi** au **100m Haies**, **16"25**.

Un retour apprécié : celui de **Morgane Verzura**, **31m**, au **Javelot** ; d'**Hasna Benanaya** sur **3000m 11'15"72** ; de **Rkya Chaachoui** au **3000m Marche**, en **17'47"80** ; de **Nadia Rzhouki** au **400m Haies**, **72"26** ; de **Siham Touijri**, **73"14** sur **400m** et de **Justine Porchet**, **5'29"** sur **1500m**.

Des absences regrettées : celles de **Jennie El Majouti**, de **Stéphanie Lokoli**, d'**Emele Belkhodja** et de **Fathia Chaouch** ! Les raisons étaient sérieuses et incontournables. Elles sauront se rattraper bientôt.

Résultats CAA - AJB

100m / SEF

DIALLO Seynabou	CAF	A.J.Bastia	13"15
MAESTRACCI Anastasia	CAF	A.J.Bastia	14"37
OUERGHI Anissa	CAF	A.J.Bastia	13"25
DUTERRAIL Marie-Jo.	JUF	A.J.Bastia	14"56
BEN JLIL Leïla	CAF	A.J.Bastia	16"08
ALBANESE Chloe	CAF	C.A.Ajaccio	13"86
PASCAL Laetitia	CAF		16"02
NAJDI Rabiaa	ESF	A.S.P.V.	14"27

200m / SEF

PLANTECOSTE Divine	CAF	A.S.P.T.T.A.	26"47
DIALLO Seynabou	CAF	A.J.Bastia	27"72
ROMERO Apolline	CAF	C.A.Ajaccio	30"72
DUTERRAIL Marie-jo.	JUF	A.J.Bastia	31"97
RZOUKI Noujouid	JUF	A.J.Bastia	34"72

400m / SEF

TOUJRI Siham	ESF	A.J.Bastia	73"14
BEN JLIL Leïla	CAF	A.J.Bastia	DQ
TESSIER Helene	VEF	C.A.Ajaccio	86"06
ABABOU Sherazade	JUF	A.S.P.V.	74"32

800m / SEF

REGNIER Martine	VEF	A.S.P.T.T.A.	2'29"44
SUBRINI Vanessa	CAF	A.S.P.T.T.A.	2'37"12
BARTOLETTI Serena	CAF	C.A.Ajaccio	2'42"90

800m / SEF

GASNIER Muriel	SEF	A.J.Bastia	2'21"64
CHAOUCH Sarah	CAF	A.J.Bastia	2'42"13

1 500m / SEF

GAUTROIS Nathalie	VEF	CA.Ajaccio	5'29"39
GIUDICELLI Candice	CAF	A.J.Bastia	5'12"66
PORCHET Justine	ESF	A.J.Bastia	5'29"39

3 000m / SEF

POGGI Odile	VEF	C.A.Ajaccio	11'37"25
BENANAYA Hasna	SEF	A.J.Bastia	11'15"72
AL YOUSSEFI Iyman (Mar)	ESF	A.J.Bastia	AB

100m Haies (84) / SEF

OUERGHI Anissa	CAF	A.J.Bastia	16"25
VAILLIER Camille	MIF	C.A.Ajaccio	16"50
STOUVENEL Marine	CAF	C.A.Ajaccio	17"36
MARIE Jessica	CAF	C.A.Ajaccio	19"74

400m Haies (76) / SEF

STOUVENEL Marine	CAF	C.A.Ajaccio	70"66
MORAZZANI Madeleine	SEF	C.A.Ajaccio	74"20
MARIE Jessica	CAF	C.A.Ajaccio	82"49

400m Haies (76) / SEF

RZOUKI Nadia	SEF	A.J.Bastia	72"26
--------------	-----	------------	-------

Hauteur / SEF

MORAZZANI Madeleine	SEF	C.A.Propriano	1m45
STOUVENEL Marine	CAF	C.A.Ajaccio	1m35
ALBANESE Chloé	CAF	Ca Ajaccio	1m30
VERZURA Morgan	JUF	A.J.Bastia	1m30

Longueur / SEF

PLANTECOSTE Divine	CAF		4m74
ABABOU Sherazade	JUF	A.S.P.V.	4m53
NAJDI Rabiaa	ESF	A.S.P.V.	4m50
MARIE Jessica	CAF	C.A.Ajaccio	4m28
GAUTROIS Nathalie	VEF	C.A.Ajaccio	4m00
PASCAL Laetitia	CAF		2m69
TOUJRI Siham	ESF	A.J.Bastia	4m49
CHACHOUHI R'kia	VEF	A.J.Bastia	3m30
MAESTRACCI Anastasia	CAF	A.J.Bastia	4m15
GIUDICELLI Candice	CAF	A.J.Bastia	3m84

Triple Saut / SEF

ROMERO Apolline	CAF	C.A.Ajaccio	7m91
STOUVENEL Marine	CAF		9m29
MARIE Jessica	CAF	C.A.Ajaccio	8m74
DIALLO Seynabou	CAF		10m33
OUERGHI Anissa	CAF	A.J.Bastia	9m88
TOUJRI Siham	ESF	A.J.Bastia	8m71

Poids (4 Kg) / SEF

ALBERTINI Veronique	SEF	A.J.Bastia	5m64
CHACHOUHI R'kia	VEF	A.J.Bastia	5m47
BEN JLIL Leïla	CAF	A.J.Bastia	4m06
HAYAHY Celena	JUF	A.S.P.V.	10m83
MORAZZANI Madeleine	SEF	C.A.Propriano	9m59
BARTOLETTI Serena	CAF	C.A.Ajaccio	8m63
NAJDI Rabiaa	ESF	A.S.P.V.	8m45
ROMERO Apolline	CAF	C.A.Ajaccio	7m62
CANASI Christelle	SEF	C.A.Ajaccio	6m42
AMDAA Rizlaine	CAF	A.S.P.V.	10m51

Disque (1.0 Kg) / SEF

RZOUKI Nadia	SEF	A.J.Bastia	17m94
CAVELL Elisabeth	SEF	A.J.Bastia	16m28
CHACHOUHI R'kia	VEF	A.J.Bastia	15m00
BARTOLETTI Serena	CAF	C.A.Ajaccio	27m16
MORAZZANI Madeleine	SEF	Enc.	26m23

NAJDI Rabiaa	ESF	A.S.P.V.	21m88
AMDAA Rizlaine	CAF	A.S.P.V.	25m52
HAYAHY Celena	JUF	A.S.P.V.	21m54

Marteau (4 Kg) / SEF

TESSIER Helene	VEF	C.A.Ajaccio	13m46
----------------	-----	-------------	-------

Marteau (4 Kg) / SEF

PORCHET Justine	ESF	A.J.Bastia	19m97
CHAOUCH Sarah	CAF	A.J.Bastia	15m05

Javelot (600 G) / SEF

VERZURA Morgan	JUF	A.J.Bastia	31m45
FLERMOND Carina	ESF	A.J.Bastia	13m42
CANASI Christelle	SEF	C.A.Ajaccio	15m85
AMDAA Rizlaine	CAF	A.S.P.V.	29m66
BARTOLETTI Serena	CAF	C.A.Ajaccio	22m86

3 000m Marche / SEF

CHACHOUHI R'kia	VEF	A.J.Bastia	17'47"80
CANASI Christelle	SEF	Ca Ajaccio	20'14"68

100m / SEM HO

MICHON Laurent	SEM	C.A.Ajaccio	11"91
ANKOUE Caron	CAM	A.J.Bastia	12"05
NIESSI Alexis	ESM	A.J.Bastia	12"14
LACOMBRADE Alexis	CAM	A.J.Bastia	12"38
FILIPPINI Patrick	CAM	A.J.Bastia	12"90
QUARANTA Elvis	SEM	A.J.Bastia	13"17
MOREL Ange	CAM	A.J.Bastia	14"51

100m / SEM HO

MARCAGGI Jean-Antoine	JUM	C.A.Ajaccio	11"94
PIERACCINI Jean	CAM	A.J.Bastia	12"55
MATTEI Sebastien	SEM	C.A.Ajaccio	12"64

100m / SEM

ANKOUE Wilfried	ESM	A.J.Bastia	11"15
GIL Aurelien	CAM	A.J.Bastia	11"60
MAJOUTI Issa (Mar)	JUM	A.J.Bastia	11"85
HADOUCHI Moh.(Mar)	JUM	A.J.Bastia	11"87
AATACHE Adam	JUM	A.J.Bastia	12"95

200m / SEM

FILLON Nicolas	SEM	A.J.Bastia	21"80
BERNARDINI Anaël	ESM	A.J.Bastia	22"68
LACOMBRADE Alexis	CAM	A.J.Bastia	25"16
FANGAREZZI Fabien	CAM	C.A.Ajaccio	25"55
PIERACCINI Jean	CAM	A.J.Bastia	25"65

400m / SEM HO

VINCENSINI Nicolas	SEM	NL	52"15
LE TARNEC Laurent	VEF	A.J.Bastia	59"74
QUARANTA Elvis	ESM	A.J.Bastia	59"85
MARCAGGI Jean-Antoine	JUM	C.A.Ajaccio	60"21
FIDOL Teddy	SEM	A.J.Bastia	50"12
ASETTATI Mourad (Mar)	SEM	A.J.Bastia	56"03

800m / SEM

EL YAAGOUBI Faouzi	JUM	A.J.Bastia	2'00"53
HADOUCHI Mo. (Mar)	JUM	A.J.Bastia	2'08"11

800m / SEM

BONKOUNGON Jules	JUM	Ca Ajaccio	2'02"94
CHABOUCHI Mo. (Mar)	SEM	A.J.Bastia	NP

1 500m / SEM

AMDOUNI Morhad	ESM	A.J.Bastia	3'57"93
CHABOUCHI Abdel(Mar)	CAM	A.J.Bastia	4'30"65
CASALTA Pablo	CAM	A.J.Bastia	4'41"53
RENAULT Guillaume	CAM	C.A.Ajaccio	4'47"17
DOUH Youssef	SEM	A.J.Bastia	4'54"63
EL KADDOURI Mohamed	CAM	A.J.Bastia	5'00"73
BELHADI Bilal	JUM	A.J.Bastia	5'08"84
GRIMIGNI Vivian	JUM	A.S.P.T.T.A.	AB

3 000m / SEM

MAMOUH Said (Mar)	CAM	C.A.Ajaccio	11'21"70
RENAULT Guillaume	CAM	C.A.Ajaccio	10'45"03
BORELLI Joel	SEM	C.A.Ajaccio	11'25"95
SCLAVO Stéphane	SEM	C.A.Ajaccio	11'45"59
AOUTILAFI Abdel. (Mar)	SEM	A.J.Bastia	9'19"05

5 000m / SEM Finale 1

BARTOLI Julien	SEM	A.J.Bastia	15'44"32
NASSI Ibrahim (Mar)	ESM	A.J.Bastia	16'40"28
GUILLLOU Christophe	SEM	C.A.Ajaccio	17'11"56
TALLOUJ Abdel	SEM	A.J.Bastia	18'07"54

110m Haies (106) / SEM

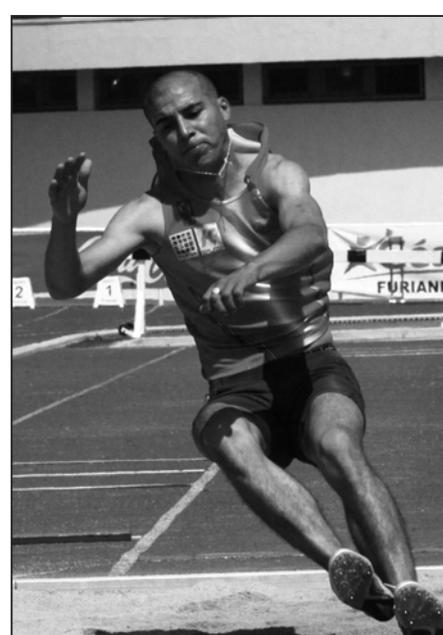
GAUTIER Emmanuel	ESM	Ca Ajaccio	16"53
OUACHIKH Taoufik (Mar)	SEM	A.J.Bastia	15"28
DAHMANI Youssef (Mar)	SEM	A.J.Bastia	16"20
GREGOIRE Mickael	SEM	A.J.Bastia	19"38

400m Haies (91) / SEM

MASCLET Anthony	ESM	Ca Ajaccio	62"41
-----------------	-----	------------	-------

400m Haies (91) / SEM

N DABIAN Yves	SEM	A.J.Bastia	56"66
---------------	-----	------------	-------



Mohamed Esge

ESGE Mohamed (Mar)	JUM	A.J.Bastia	60"92
--------------------	-----	------------	-------

3000m Steeple (91) / SEM

LIJNEN Kevin	SEM	A Ca Ajaccio	11'00"89
BOJATTOY Mohamed	SEM	A.J.Bastia	9'42"99
JEFJAFI Jaoued (Mar)	JUM	A.J.Bastia	10'27"47

Hauteur / SEM

RIAHY Sami (Tun)	JUM	A.J.Bastia	1m85
OUACHIKH Taoufik (Mar)	SEM	A.J.Bastia	1m80
ANKOUE Wilfried	ESM	A.J.Bastia	1m65
CHABOUCHI Abdel (Mar)	CAM	A.J.Bastia	1m60

Hauteur / SEM

ANKOUE Caron	CAM	Enc.	1m60
MAMOUH Said (Mar)	CAM	C.A.Ajaccio	1m60
FILIPPINI Patrick	CAM	Enc.	1m45

Perche / SEM

N DABIAN Yves	SEM	A.J.Bastia	3m40
MAJOUTI Issa (Mar)	JUM	A.J.Bastia	3m00
RIAHY Sami (Tun)	JUM	A.J.Bastia	3m20
PACE STORA Vincent	VEF	A.S.P.V.	3m40
RENAULT Guillaume	CAM	C.A.Ajaccio	1m80

Longueur / SEM

ANKOUE Wilfried	ESM	A.J.Bastia	6m74
FIDOL Teddy	SEM	A.J.Bastia	6m42
ESGE Mohamed (Mar)	JUM	A.J.Bastia	5m39

Longueur / SEM

GAUTIER Emmanuel	ESM	C.A.Ajaccio	5m95
MOREL Ange	CAM	A.J.Bastia	4m21

Triple Saut / SEM HO

BONKOUNGON Jules	JUM	C.A.Ajaccio	11m92
TADLAOUI Zouhair	ESM	A.J.Bastia	11m98
TADLAOUI Fayssal	SEM	A.J.Bastia	11m59
HADOUCHI Mo. (Mar)	JUM	A.J.Bastia	11m16

Poids (7 Kg) / SEM

CHABOUCHI Mo. (Mar)	SEM	A.J.Bastia	10m77
RIAHY Sami (Tun)	JUM	A.J.Bastia	9m84
ADDUOH Jawad	CAM	A.J.Bastia	12m12
BIANCAMARIA J.B	ESM	A.J.Bastia	11m87
DAHMANI Youssef (Mar)	SEM	A.J.Bastia	9m57
CHABOUCHI Abdel (Mar)	CAM	A.J.Bastia	9m46
TADLAOUI Zouhair	ESM	A.J.Bastia	9m35
AATACHE Adam	JUM	A.J.Bastia	8m58

Poids (7 Kg) / SEM

LAMNIE Abdelatif (Mar)	SEM	A.J.Bastia	10m63
FANGAREZZI Fabien	CAM	C.A.Ajaccio	10m17
CECCHINI Pascal	VEF	C.A.Ajaccio	9m55
MICHON Laurent	SEM	C.A.Ajaccio	9m53
MOREL Ange	CAM	A.J.Bastia	6m92

Disque (2.0 Kg) / SEM

CECCHINI Pascal	VEF	C.A.Ajaccio	24m63
-----------------	-----	-------------	-------

Disque (2.0 Kg) / SEM

BIANCAMARIA J.B	ESM	A.J.Bastia	36m28
TADLAOUI Fayssal	SEM	A.J.Bastia	31m16

Marteau (7 Kg) / SEM

ADDUOH Jawad	CAM	A.J.Bastia	27m87
AATACHE Adam	JUM	A.J.Bastia	19m31
CECCHINI Pascal	VEF	C.A.Ajaccio	20m80
MASCLET Thierry	VEF	C.A.Ajaccio	20m14
BOJATTOUY Fouad	SEM	C.A.Ajaccio	18m21
FEKIR Yahya	ESM	C.A.Ajaccio	11m44

5 000m Marche / SEM

AMMAK Mohamed	SEM	A.J.Bastia	29'05"30
OLMETA Benoit	VEF	A.J.Bastia	30'48"10
CAPERA Philippe	VEF	C.A.Ajaccio	28'05"95

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 4. **Cœur** : Ne ressassez pas constamment le passé. Ce n'est pas un échec qui doit conditionner tout votre avenir. **Affaires** : Cherchez activement une solution à tous vos problèmes. Il y aura des jours meilleurs, à n'en pas douter. **Santé** : Une sieste l'après-midi.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 8. **Cœur** : C'est le bon moment pour offrir un voyage surprise à votre partenaire. Ces moments seront des plus agréables. **Affaires** : Il faut agir, et sans traîner. La concurrence ne s'est pas endormie et reprend de l'avance. **Santé** : Faites un sport de plein air.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 2. **Cœur** : Les caprices sont pour les bébés. Ne vous laissez pas aller à de telles manières, devenez adulte. **Affaires** : De nouvelles techniques font leur apparition. Tenez-vous bien informé pour ne pas être rapidement dépassé. **Santé** : Une forme vraiment excellente.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 9. **Cœur** : Vous manquez de temps à consacrer à votre partenaire. Il serait bon de changer votre emploi du temps pour y remédier. **Affaires** : Des détails vous montrent qu'on apprécie vos efforts. Continuez surtout en ce sens. **Santé** : Dormez plus régulièrement.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 1. **Cœur** : Un peu d'inattendu ne fera pas de mal à votre relation. Elle commençait à s'enfermer dans les habitudes. **Affaires** : Faites preuve de compréhension. Certains ne sont pas en mesure d'assimiler aussi vite que d'autres. **Santé** : Ne mangez pas trop gras.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 3. **Cœur** : Vous fourmillez d'idées pour passer de bons moments en famille. Votre entourage apprécie votre imagination. **Affaires** : Votre service manque d'organisation. Il va falloir mettre des procédures en place, sans trop tarder. **Santé** : Rien à signaler.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 5. **Cœur** : Ne restez pas seul dans votre coin. Il faut parler aux autres et exprimer ce qui ne va pas, pour se sentir mieux. **Affaires** : Des délais sont difficiles à respecter. Prévenez la clientèle qu'un retard est fort possible. **Santé** : Profitez du soleil.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 7. **Cœur** : Des retrouvailles en perspective. Une personne que vous appréciez particulièrement va revenir dans votre vie. **Affaires** : Vous ne dominez pas complètement la situation. Cela vous ennuie au plus haut point. **Santé** : Vous débordez d'énergie.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 2. **Cœur** : De bonnes soirées entre amis sont au programme. Vous en conserverez d'excellents souvenirs. **Affaires** : Ce n'est pas parce que vous vous absentez que tout va aller mal. Prenez un peu de recul par rapport à votre travail. **Santé** : C'est mieux.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

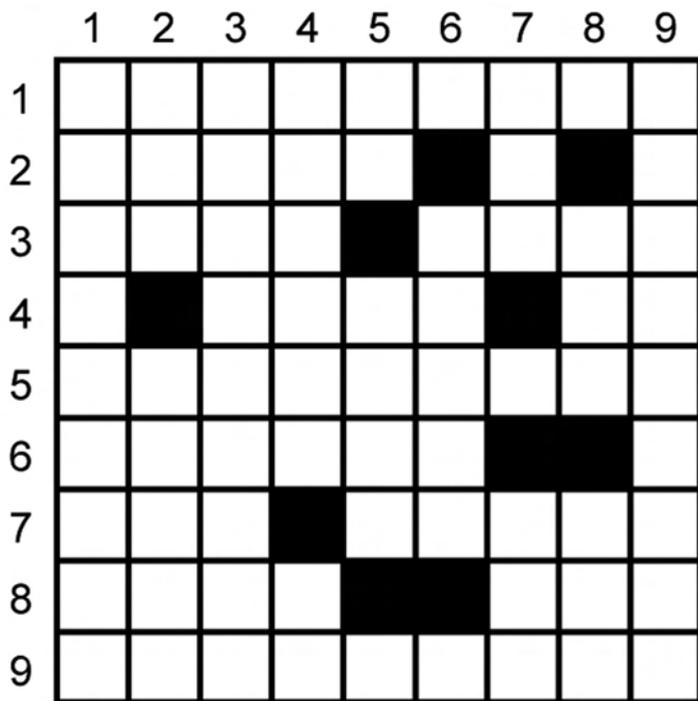
Chiffre : 6. **Cœur** : Choisissez le moment opportun pour annoncer vos grands projets. Il faut partager ces moments importants. **Affaires** : Gérez votre budget avec prudence. Vous regretteriez amèrement des dépenses inopportunes. **Santé** : Evitez toute forme d'abus.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 0. **Cœur** : Vous manquez un peu de tact. Certaines personnes ne se priveront pas de vous le faire savoir. **Affaires** : Assurez bien vos arrières. Un changement d'orientation professionnelle est une chose de la plus haute importance. **Santé** : Tout va très bien.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 5. **Cœur** : Vous vivez intensément une nouvelle passion. Gardez quand même les pieds sur terre pour éviter les désillusions. **Affaires** : Un succès en perspective. Pour cela, vous devrez attendre le bon moment pour vous jeter à l'eau. **Santé** : Besoin de détente.

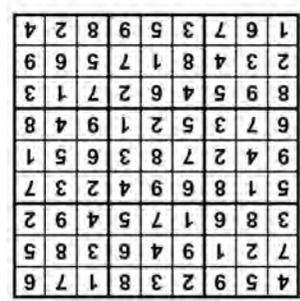
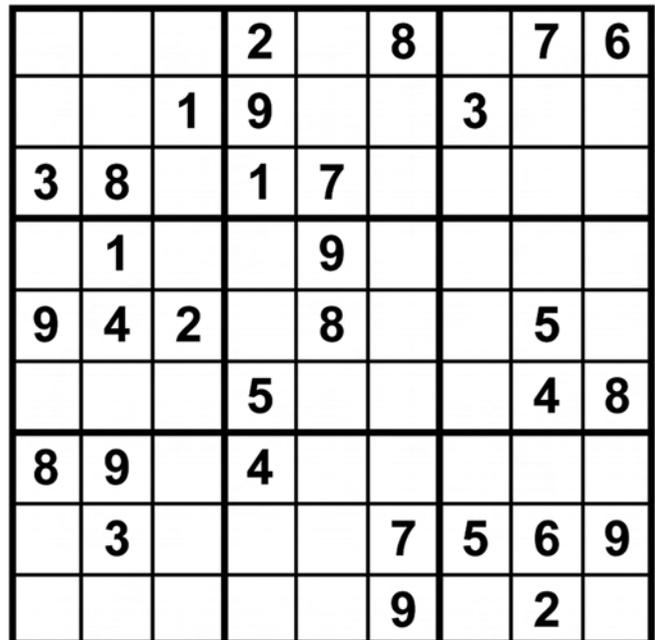


Horizontalement

- Vieillirai.
- Prénom féminin.
- En Italie. – Logement momentané.
- Commune du Nord. – Lac des Pyrénées.
- Erudits.
- Fatiguée.
- Bugles à fleurs jaunes. – Nomme.
- Préfixe. – Succéda à la S.D.N.
- Ajuster à une référence.

Verticalement

- Précarité.
- Article. – Chose de peu de valeur.
- Empilera.
- Colorés. – Article étranger.
- Note. – Bord.
- Qui aime faire mal.
- Regimba. – Particule.
- Terme. – Trois cardinaux.
- Trompeur.



A Settimana

18^{ème} semaine de l'année

du 30 avril au 6 mai 2010

Les fêtes : le 30, Robert -
le 1^{er}, Fête du Travail, Jérémie - le 2, Boris -
le 3, Philippe, Jacques -
le 4, Sylvain - le 5, Judith - le 6, Prudence.

18^{esima} settimana di l'annu

da u 30 aprile a u 6 maghju 2010

E feste : le 30, Rubertu - le 1, Festa di u Trava-
gliu - le 2, Attanasiu - le 3, Inv. di A Croce. Filip-
pu è Ghjacumu - le 4, Gregoriu l'Illuminatore -
le 5, Anghjulu - le 6, Prudenzia. Evodiu.

L'info insolite

Une certaine délocalisation

De plus en plus d'entreprises font appel à la sous-traitance pour gérer leur standard téléphonique. Dès lors, pour des raisons financières (communications téléphoniques deux fois moins chères et salaires nettement inférieurs), des «centres d'appels» se multiplient à l'étranger, notamment au **Maroc** et en **Tunisie**. Ces centres occupent déjà environ 45.000 personnes qui travaillent comme téléopérateurs pour des compagnies françaises. Leur rôle va de la promotion de produits au service après-vente ou à... la réservation d'un taxi à **Paris** !

Vente d'armes

Pas de crise pour les 100 plus grosses compagnies mondiales de vente d'armes. Celles-ci ont réalisé en 2008 un chiffre d'affaires qui laisse pantois : 385 milliards de dollars. Et pendant cette même période, les pays industrialisés consacraient 120 milliards de dollars à l'aide au développement...

Les milliardaires en Russie

Selon le magazine **Forbes**, la **Russie** compte à présent 62 milliardaires, soit deux fois plus qu'en 2009. Vient en tête le patron d'une importante aciérie, **Vladimir Lissine**, dont la fortune serait de 15,8 milliards de dollars. Cet accroissement général de richesse est le signe que le pays s'est remis de la grande crise financière qu'il a traversée depuis une décennie.

Tout est bon pour vendre toujours plus

On sait que, depuis toujours, toutes les techniques promotionnelles ont été étudiées par les supermarchés. Ainsi, actuellement, certains de

ces derniers diffusent au rayon des fruits et légumes des parfums de produits de saison afin de susciter l'envie du client d'acheter ces produits. Il en est de même, par exemple, au rayon poissonnerie où l'on projette de l'air iodé pour rappeler l'air du large !

A savoir...

Au mois de janvier de cette année, un brise-glace a été remis en service, après quatre ans, sur les canaux parisiens afin de casser la couche de glace de quelques centimètres qui les recouvraient. Le but n'était pas de faciliter un quelconque trafic fluvial, mais uniquement d'éviter que des promeneurs ne soient tentés de marcher sur cette glace, alors qu'elle n'était pas suffisamment solide pour supporter leur poids.

L'ACTU DANS LE RETRO

► **Le 1er mai 1945, Joseph Paul Goebbels**, ministre de la propagande sous le régime nazi de 1933 à 1945, se donnait la mort avec son épouse **Magda**, après avoir empoisonné leurs six enfants.

► **Le 3 mai 1992**, à **Varsovie**, l'ordre des médecins adoptait un nouveau code d'éthique : les femmes ne pourraient plus avorter que sous des conditions extrêmement restrictives.

► **Le 4 mai 2000, Ken Livingstone** était élu à la mairie de **Londres**. Travailleur dissident, cet adepte de la «vieuille» gauche, exclu du parti, battait le candidat soutenu par **Tony Blair**.

► **Le 5 mai 2002, Jacques Chirac** était réélu président avec 82,21% des voix. Un résultat jamais atteint dans l'histoire de la **République** et dû à la mobilisation des électeurs contre l'extrême-droite.

VAGABONDAGE

Vendredi 9 avril, 6h45,
œuf sortant de sa coquille,
le soleil éclate au-dessus
« di l'isula d'Elba ».
Ne ventu, ne acque :
o miraculi !
A strada e bella
Ponte-Novu...
Salute, o Pasqua !
Storia di a Corsica...
Ponte-Leccia...
Vive la Balanina !
Je regarde Pietrabla, Lama,
Urtaca s'éveiller.
Ostriconi et sa place blonde,
prémices de la Balagne.
L'isula, Munticellu...
Salut Jojo di a pasturella !
Il n'en faut pas plus pour faire
une belle journée.

Une macagna fleurit actuelle-
ment à Bastia au sujet
du Sporting :
Si on avait pris Pentecôte pour
Noël, nous aurions eu
« una bella pasqua ».
Facile peut-être,
mais tellement vrai !

La grande faucheuse
a encore frappé.
André Forni, un sympathique
coureur ajaccien du temps des
Zei, Neri, Sciaretti, Sini, Tognari-
ni, est décédé.
A sa famille, à ses amis, sincères
condoléances.

Au restaurant « Chez Claudius »
du port de Toga de Bastia, j'ai pu
interroger des jeunes Sardes, en
vacances chez nous.
A la question «Citez-moi votre
équipe de foot préférée»,
la réponse a fusé : «Cagliari».
Une petite leçon à des Bastiais
qui auraient évié un club pin-
zutu au lieu du Sporting et à
l'Ajaccien qui n'aurait pas dit
l'ACA ou le GFCOA.

Sur la place St Nicolas, j'ai visité
le Salon de la Maison, agréable,
aéré. Il y avait du recul pour
apprécier les pièces exposées.
Compliments.

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

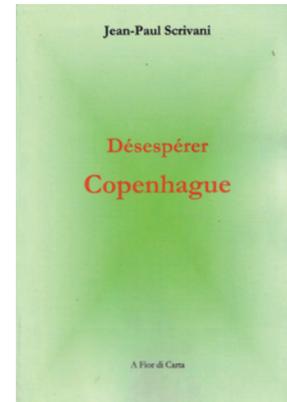
1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

Désespérer Copenhague

La surprise corse du Salon du Livre 2010

«*Désespérer Copenhague*» : pourquoi ce titre ? Parce que nous sommes désespérés par l'absence de l'auteur Jean-Paul Scrivani à ce sommet désespérant de logique, de vérités, d'honnêteté politique. Des hommes de sa trempe nous font défaut.



Jean-Paul Scrivani est cet homme 100% corse, 100% original, 100% intelligent - brillant, même - 100% insupportable pour tout bényouïoui. Il nous offre ce livre comme une potion magique qui nous régénère - même les plus déglingués s'inscrivent aux jeux olympiques - et nous accroche une loupiote à chaque neurone. Ce livre freine le mauvais sens de l'histoire que l'on nous fait vivre. Il nous remet dans le droit chemin.

Son auteur ne veut pas donner la belle image du **Corse** pur et dur, sans peur et sans reproches.

Jean-Paul est un turbulent, un curieux, il a tout essayé : l'alcool, quelques compléments aux imaginations illicites, les femmes - y compris les bourgeoises à partouzes. Son livre fera peur à certains, fera penser les autres, ranimera les ramollis de l'action... Il dit des vérités premières. Son auteur a donné de sa force, de son temps, à des luttes dont, notamment, celle des jeunes communistes. C'est un homme de révolte. L'injustice le projette au-devant de la scène où se joue l'anéantissement du peuple ouvrier face à la perversion funeste des puissants : «Les écologistes nous emmerdent, dit-il, avec leur morale et leurs hauts faits bien pensants. Ils ont oublié qu'au fil de l'Histoire, les plus violents de leurs congénères s'approprièrent la terre par l'invention de la propriété privée. Il y a peu, l'eau



Jean-Paul Scrivani sur le stand corse du Salon du Livre 2010, à Paris

fut également privatisée. Aujourd'hui, c'est au tour de l'air que nous respirons avec la merveilleuse invention de la taxe carbone. Lorsqu'on lui demande s'il pense que l'on culpabi-

lise les pauvres, Jean-Paul Scrivani répond : «*Evidemment ! Est-ce que les riches se privent de tous les moyens de transport mis à leur disposition : grosses voitures, avions etc., de leur confort, de leur piscine ?*» On a beau lui rétorquer que notre planète va mal, l'iconoclaste embraie : «*Le mal de la planète c'est l'explosion démographique. Nous sommes trop nombreux et les ressources de la nature ne sont pas inépuisables. Il y a longtemps que l'on aurait dû limiter les naissances. Le Dalaï Lama l'a dit une fois, les Chinois l'ont fait.*» Alors pourquoi ne pas l'avoir fait dans le reste du monde ? «*Pour multiplier les consommateurs et enrichir le capitalisme. D'ailleurs la TV s'occupe très bien des consommateurs.*» Et l'amour dans tout ça ? «*J'ai connu le grand amour avec une grande déception au bout. Catastrophe. J'ai gâché toutes les capacités d'amour qui étaient en moi et je me suis condamné moi-même à être malheureux toute ma vie.*»

Jean-Paul Scrivani est un homme du trop : trop de vécu, trop de galères, trop d'aventures, trop de fêtes, trop de sensibilité. Sa vie est comme un grand bazar, il bouscule, il dérange, il exige du vrai, du sincère, de la solidarité. Il voudrait donner à la vie le sens dont cette société la prive. Et **Copenhague** se désespère.

LES LIVRES EN QUELQUES MOTS / PAR MARIUS MURACCIOLI

● **Pierre-Claude Giansily signe un remarquable ouvrage** tout au long duquel on ne sait pas à quelle aquarelle... se vouer, tant elles sont nombreuses et magnifiques. Il s'agit de celles de **Suzanne Cornillac**, une imposante somme de vues de villages de **Corse** marquées du sceau de sa région d'adoption, **Fozzano** et du **Sartenais**. Un travail étonnant par ses compositions et ses harmonies de couleurs, réalisé au cours d'une cinquantaine d'années. Entre une aquarelle et l'autre, le texte constitue un liant particulièrement édifiant sur ce que **Suzanne Cornillac** a été : une femme à l'évidence en avance sur son temps. L'auteur de l'ouvrage, publié aux **éditions Colonna**, souligne «*la femme un peu anticonformiste, qui aimait se fixer des défis, n'avait pas froid aux yeux et voulait s'exprimer par la peinture et par l'écriture.*»

● **C'est la poésie qui habite Marie-Ange Sebasti** et de quelle manière ! Elle nous le prouve dans un recueil publié, là aussi, par **Colonna Edition** : «*Presque une île*». Adoptant l'ellipse, elle nous parle de son amour pour la **Corse** et de «*l'ailleurs qui n'existe pas*». « Tu peux battre le rappel des îles / Elles ne viendront pas à toi / Il ne te reste qu'à les poursuivre ou les abandonner / Peut-on enfouir une île ?

● **L'affaire Viterbi...** Plus le temps passe et plus elle s'estompe dans la mémoire collective insulaire. **Francis Pomponi** ne l'entend pas ainsi. Si seuls les historiens et les érudits locaux en conservent le souvenir, le grand public doit, lui aussi, découvrir ce fait divers tragique et exceptionnel dans les annales judiciaires de la **Corse** : un homme qui, condamné à mort en 1821 pour meurtre commis dans le cadre d'une vendetta, se

laisse mourir de faim en prison pour éviter l'opprobre d'une mort violente et publique...

● **Je suis toujours rempli d'admiration** devant les initiatives qui visent à promouvoir le livre. Les animatrices de la **bibliothèque de prêt de Corte** ont récemment expliqué la naissance d'un livre aux jeunes lecteurs de la **bibliothèque municipale de Moriani-Plage**, à travers une exposition qui raconte le cheminement d'un livre à partir d'un album de **Jean-Louis Mourlevat** et de l'illustratrice **Nathalie Novi**, «*Sous le grand banian*». Une occasion de vous inviter à vous plonger dans «*Histoire du livre*» de **Bruno Blasselle**. Il nous la fait découvrir à partir de l'invention du codex, cet ensemble de cahiers de parchemin pliés et cousus succédant au rouleau de papyrus. L'histoire du livre commence ainsi, aux premiers siècles de notre ère.



Pépinières

ORGANISE

LE DIMANCHE 2 MAI

A PARTIR DE 13 H

LA JOURNEE DES ENFANTS

**INITIATION A LA PLANTATIONS ET REMISE DU DIPLOME
D'ENFANT " DU BON JARDINIER "**

ANIMAUX - PECHES AUX CANNARDS

MAQUILLAGES - PELUCHES VIVANTES - JONGLEUR

STRUCTURE GONFLABLE - ATELIER FOOT ET HAND

COURSE EN SAC - SCULPTEUR DE BALLONS

CIRQUE - ET DE NOMBREUX ATELIERS JEUX

Animé par *Corsica Loc'Evénements*

ANIMATIONS GRATUITE - INFO : 06.23.23.11.38

Route de la Canonica (à côté de l'église Canonica)
20290 LUCCIANA - Tél. 04 95 30 77 97 - 04 95 33 01 99
www.corse-paysage.com

- 30 % SUR LA PEPINIERE